Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

Q!
Quartier L!bre

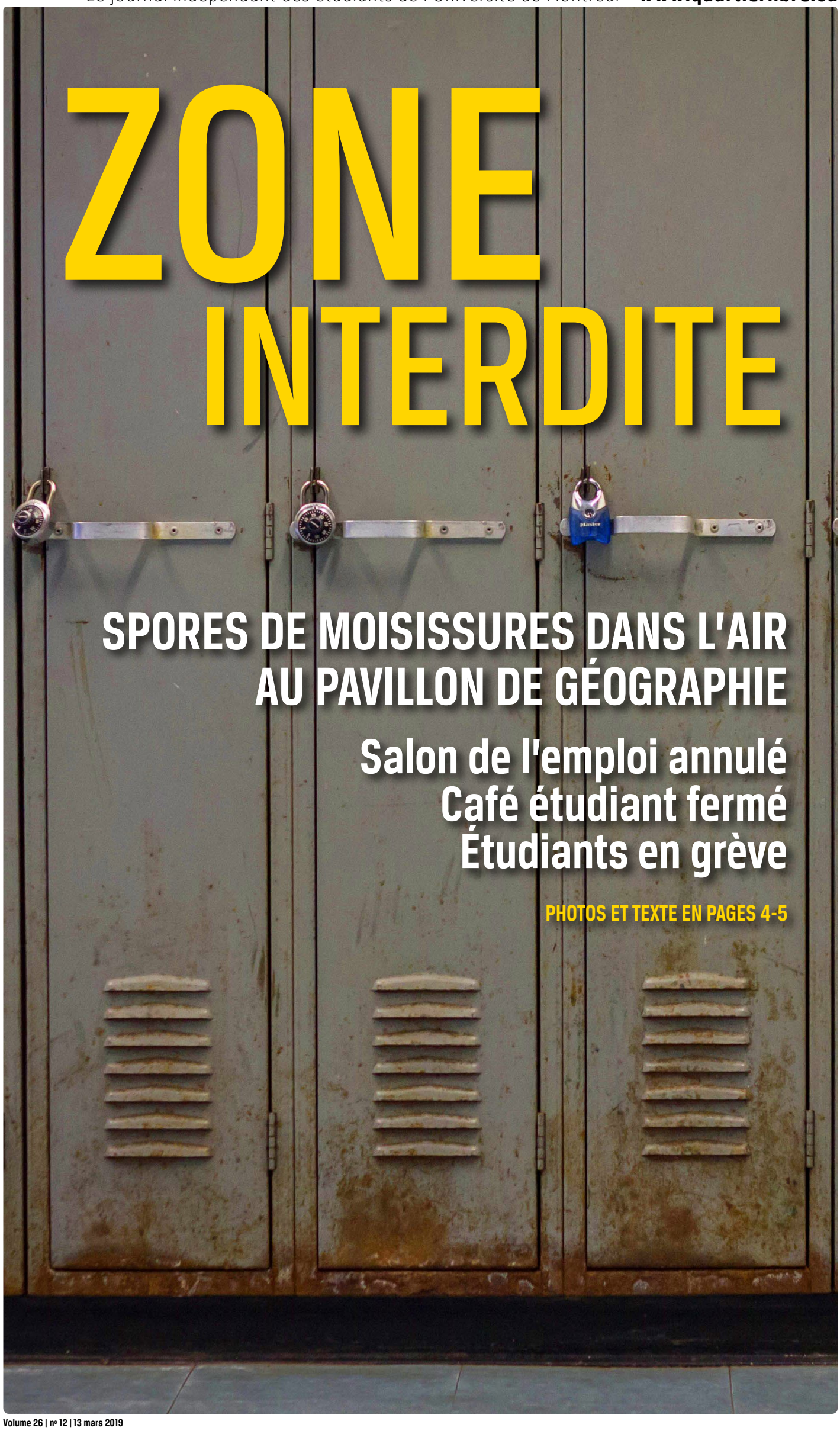

ZONE INTERDITE

SPORES DE MOISISSURES DANS L'AIR AU PAVILLON DE GÉOGRAPHIE

Salon de l'emploi annulé
Café étudiant fermé
Étudiants en grève

PHOTOS ET TEXTE EN PAGES 4-5

ÉTHIQUE

TESTS SUR LES ANIMAUX

PAGE 8

APRÈS #METOO

CONSENTEMENT ENTRE HOMMES

PAGE 11

JEUX VIDÉO

LA MUSIQUE TROUVE SON PUBLIC

PAGE 15

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

EXPRESSIONS ET ENJEUX SOCIAUX

PAGE 17

Volume 26 | nº 12 | 13 mars 2019

Photo : Pixabay.com

CAMPUS | **ASTRONOMIE**

UNE NUIT DANS LES ÉTOILES

L'Institut de recherche sur les exoplanètes (iREx), rattaché à l'UdeM, propose aux étudiants du secondaire de gagner un séjour d'une nuit à l'Observatoire du Mont-Mégantic (OMM). Accompagnés d'astrophysiciens, les gagnants pourront découvrir le métier d'astronome et observer le ciel étoilé.

PAR ESTHER THOMMERET

« *Il s'agit d'une nuit d'observation pour en apprendre plus sur les étoiles, les galaxies et les planètes »,* décrit l'organisatrice du concours et étudiante au doctorat à l'iREx, Frédérique Baron. Chacun accompagnés d'un parent,les deux gagnants auront l'occasion de rencontrer des astrophysiciens, des opérateurs de télescope, mais également de participer à une mission d'observation.

L'organisatrice précise qu'il ne s'agit pas d'une visite classique, puisque les élèves pourront voir tous les instruments et toutes les installations de l'OMM. *« C'est une visite vraiment exclusive du télescope »*, assure-t-elle. Étant donné que les astronomes travaillent la nuit, les jeunes seront invités à se rendre au parc national du Mont-Mégantic au crépuscule.

Étudier en astronomie

Pour Frédérique, c'est également une façon d'inciter de futurs étudiants à opter pour des domaines liés à l'astronomie. *« C'est sûr qu'à grande échelle, il y a un certain but de recrutement, mais aussi une mission de faire connaître l'astronomie au public en général »*, explique-t-elle.

Une expérience unique

D'après l'organisatrice, le séjour a été un réel succès l'année passée. *« Les jeunes sont captivés, mais les parents aussi sont très intéressés*, dit-elle. *Les deux ensemble, ça donne une très belle expérience. »*

Cette année marque la troisième édition du concours. Pour participer, l'iREx demande de remplir un formulaire en ligne. Les vainqueurs, devant être âgés de 12 à 17 ans, seront tirés au sort le 15 juin 2019.

CAMPUS | **SANTÉ**

CONCENTRER LES SPÉCIALITÉS

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a récemment présenté un centre de référence sur les anomalies neurovasculaires rares. Il s'agit d'une initiative unique au Canada.

PAR CHARLOTTE MORAND

Lancée officiellement le 25 février dernier, la nouvelle clinique traite certaines malformations rares pouvant provoquer des AVC (voir encadré). Pour le CHUM, cela implique l'expertise de plusieurs spécialistes. Comme le mentionne le Dr Grégory Jacquin, qui travaille à la nouvelle clinique, la possibilité de les trouver au même endroit est restreinte. *« On a la chance au CHUM d'avoir une expertise multidisciplinaire avec des neurochirurgiens, des neurologues spécialisés en maladies vasculaires, des radiothérapeutes et des neuroradiologues interventionnels »*, souligne-t-il. Conscient de cette réalité, le personnel en question s'est concerté et a pris la décision de créer la clinique.

Mêler les expertises

Le neurologue explique que cette prise en charge multidisciplinaire réduit les déplacements et les temps d'attente pour les patients, et permet également l'avancée des connaissances sur les malformations vasculaires cérébrales. *« Étant donné qu'il s'agit de maladies relativement rares, en créant ce bassin de population très concentré dans un seul et même hôpital, ça devient plus facile d'augmenter les connaissances »*, souligne le Dr Jacquin.

En projet actif depuis l'été 2018, le centre de référence a déjà accueilli plus de 200 patients, de la région métropolitaine de Montréal et des régions plus éloignées, et ce, avant son lancement officiel, rapporte le médecin. *« On s'attend à ce que ça continue de croître, surtout si les gens commencent à en parler davantage et si on commence à en parler à nos collègues neurologues qui sont en région »*, soutient-il.

Pour le moment, la clinique n'a pas reçu de ressources financières externes et ne dispose donc pas de budget en tant que tel, mais fonctionne grâce aux ressources financières du CHUM. *« Le bassin de patients que l'on va suivre va être suffisamment important pour justifier davantage de ressources »,* estime le neurologue.

〉 TÉLÉCONSULTATION

Le CHUM possède actuellement un service de téléconsultation pour le sud-ouest de la province. Ce service va être étendu au centre de référence au cours des deux prochains mois. Le but est de pouvoir suivre à distance les patients qui souffrent de pathologies rares. *« La majorité aura besoin de se déplacer une fois pour rencontrer l'équipe, mais le suivi pourra être assuré à distance »*, explique le Dr Grégory Jacquin. Il ajoute que dans l'éventualité où des examens supplémentaires seraient nécessaires, ceux-ci pourraient avoir lieu dans les centres hospitaliers qui se trouvent dans la zone géographique où résident les patients.

〉 AVC

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, un accident vasculaire cérébral (AVC) est une perte soudaine de la fonction cérébrale. L'AVC est provoqué par l'interruption de la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau (AVC ischémique) ou par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau (AVC hémorragique). Selon les chiffres du ministère, environ 20 000 personnes par année sont victimes d'un AVC, au Québec.

ÉDITO

LA FORCE DU NOMBRE

PAR THOMAS MARTIN

Le consentement consiste à accepter les conséquences de ce qui va arriver. On peut regretter après coup, mais on sait que la décision prise nous appartient.

Il est important de pouvoir consentir à ce que nous allons vivre. En fait, plus qu'important, c'est simplement normal. Mais pour certaines personnes, apparemment ce n'est pas primordial. Malheureusement pour Tom, il est tombé sur l'une d'elles (p. 11).

Après un évènement aussi traumatisant, on a besoin d'être entouré. « […] *J'aurais peut-être aimé qu'il y ait un peu plus de cellules autour de ça pour les hommes à Montréal.* » Voilà qui aurait pu faire une différence, en effet. Dommage pour Tom, ses problèmes ne sont pas assez populaires pour susciter des campagnes de sensibilisation à grande échelle…

Le vilain petit canard

D'un côté on parle énormément de maladies mentales et c'est tout à fait légitime. De grandes entreprises n'hésitent d'ailleurs pas à y associer leur nom. Parce que ça touche tout le monde et qu'on peut tous s'identifier à ces problèmes.

À l'inverse, quand il s'agit d'apporter un soutien aux problèmes de minorités ostracisées, ça semble plus compliqué de convaincre des mécènes d'envergure. Alors on compte sur des organismes comme le RÉZO pour en parler, sauf qu'ils ne trouvent pas la même résonnance.

Heureusement que la communauté LGBT + est habituée à ne compter que sur elle-même. Pendant l'épidémie du sida dans les années 1980, la lenteur des politiciens à accorder une importance à ce fléau montrait déjà le peu d'intérêt porté aux problèmes liés à la communauté gaie. Je ne fais pas ici de lien direct entre sida et homosexuels, mais cette maladie les touche durement[1].

Et pour ceux qui croient que le problème du VIH ne les concerne pas et qu'il est loin derrière nous, sachez seulement que ça reste la première cause de mortalité chez les femmes[2], et qu'un pays comme la Chine a connu une augmentation de 14 % de porteurs du virus en un an[3].

La difficulté pour les personnes appartenant aux minorités, c'est d'être moins nombreuses que les autres. C'est peut-être bête à dire, mais tout le problème est là. Comment rallier les politiciens à sa cause, quand son pouvoir électoral est trop faible ? Comment attirer l'attention des grandes entreprises, quand la portée médiatique n'est pas assez grande ?

Alors plutôt que d'en parler, on décide de se taire et de ne pas parler de ses problèmes. On les pousse sous le tapis pour éviter de renforcer la stigmatisation autour d'une communauté qui traîne les mêmes clichés depuis des décennies.

Photo : Wikimedia Commons | Dex Morgan

Marlon Brando et Maria Schneider partagent l'affiche du film *Le dernier tango à Paris*, qui a reçu deux nominations aux oscars en 1974.

Changer de disque

Sur la question du consentement, la réponse est sûrement plus globale qu'intimement liée à une minorité. Ce sont surtout les mentalités qui sont à changer. Si l'on continue à glorifier la figure de l'homme qui s'amourache d'une femme au point de ne plus la laisser respirer jusqu'à atteindre son but, à savoir qu'elle succombe à ses avances, ça va devenir compliqué.

Il serait peut-être temps de revoir notre jugement sur des films comme *Le dernier tango à Paris* de Bertolucci, considéré comme un classique du cinéma, alors que l'actrice principale a longtemps dénoncé une expérience proche du viol lors d'une des scènes[4]. Une expérience qui la marquera jusqu'à son suicide en 2011. Et les exemples de ce type sont nombreux au cinéma.

Pas de chasse aux sorcières ici ni de censure à tort et à travers. Il s'agit simplement de mieux informer les gens sur ce qu'ils vont consommer, afin qu'ils aient toutes les cartes en main pour y consentir.

1. Le risque d'infection par le VIH est 131 fois plus élevé chez les hommes gais, bisexuels et hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes que chez les hommes n'ayant pas de relations sexuelles avec d'autres hommes selon CATIE.
2. topsante.com, « Sida : toujours la première cause de mortalité pour les femmes », 6 mars 2019.
3. ici.radio-canada.ca, « Le sida gagne rapidement du terrain en Chine », 29 septembre 2018.
4. information.tv5monde.com, « *Le dernier tango à Paris* de Bernardo Bertolucci : quand un viol de cinéma n'est pas une fiction », 26 novembre 2018.

OFFRE D'EMPLOI

CHEFS DE SECTION CAMPUS, SOCIÉTÉ ET CULTURE

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à : directeur@quartierlibre.ca

Vous avez jusqu'au 12 avril 2019, midi • Plus d'info : quartierlibre.ca

Prochaines réunions de production : les mercredis 13 mars et 3 avril à 16 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

Valérie Daniel, Jean-Baptiste Demouy, Chloé Dioré De Périgny, Emma Guerrero Dufour, Amandine Hamon, Charlotte Morand, Hélène Poulain, Sid Rabia, Karina Sanchez, Jamila Taleb, Esther Thommeret

RÉDACTEUR EN CHEF
Thomas Martin
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTION

CAMPUS
Marianne Castelan
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ
Zacharie Routhier
societe@quartierlibre.ca

CULTURE
Romeo Mocafico
culture@quartierlibre.ca

PHOTO DE LA UNE
Benjamin Parinaud

PHOTOGRAPHE
Benjamin Parinaud

ILLUSTRATRICE
Coline Weinzaepflen

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse

CORRECTRICE
Gaëlle Varnier-Brunet

RÉVISEUR
Julien Besse

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari

PUBLICITÉ
Accès-Média [accesmedia.com]

IMPRESSION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993.
Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.
Tirage de 6 000 exemplaires.

ADRESSE :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8

DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE
19 mars 2019

PROCHAINE PARUTION
10 avril 2019

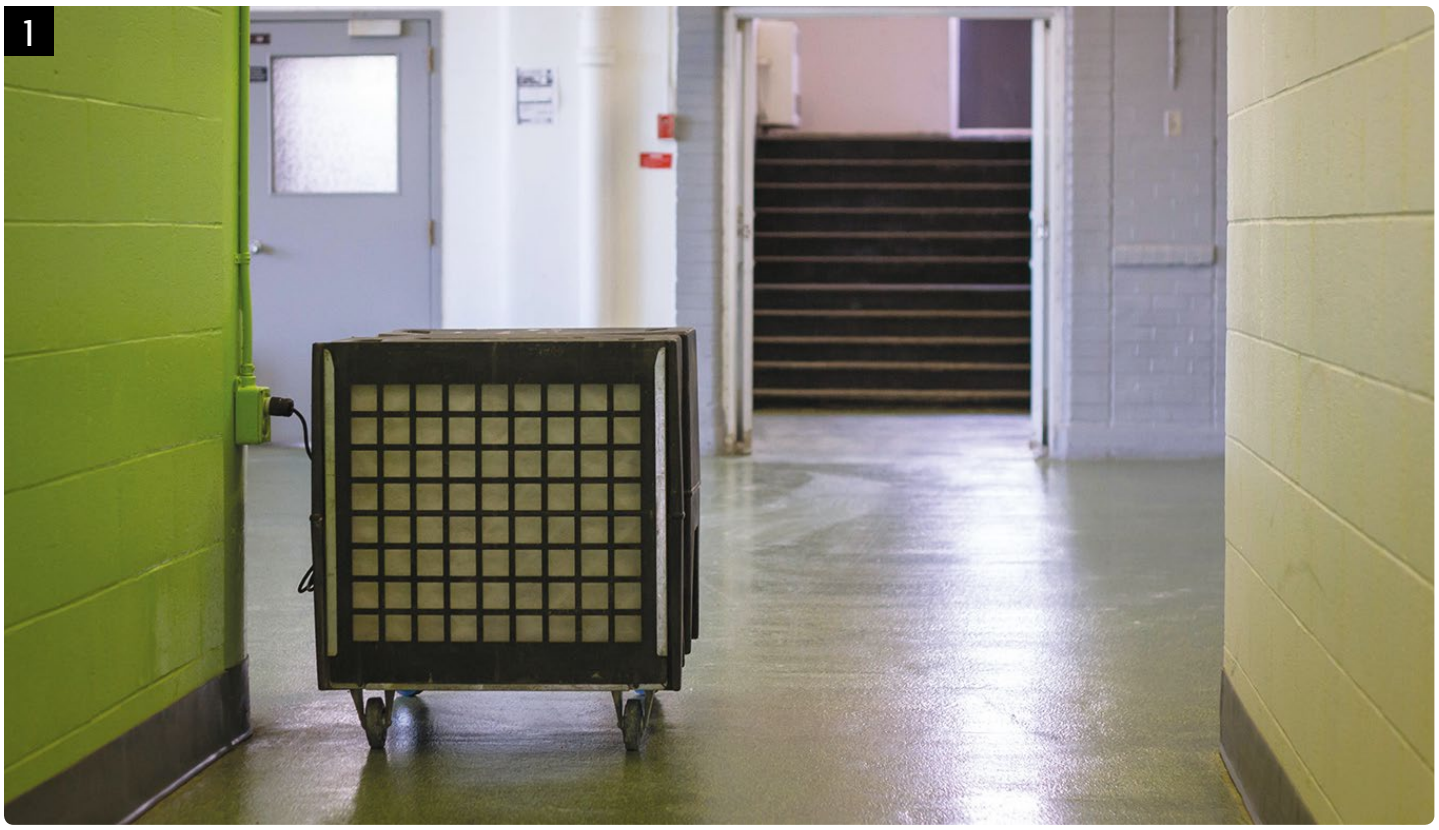

CAMPUS | **INFRASTRUCTURE**

PAVILLON SOUS PRESSION

À la suite de dégâts des eaux, d'importantes réparations sont en cours dans le pavillon Strathcona, où se trouvent le Département de géographie et sa bibliothèque. À l'annonce de l'incident, qui a eu lieu le 21 janvier, certains étudiants et membres du personnel ont émis des inquiétudes pour leur santé, craignant des risques de contamination.

PAR AMANDINE HAMON

Des concentrations anormales de spores de type *Aspergillus* et *Penicillium* et une faible présence de spores de moisissures *Stachybotrys* ont été détectées par la firme d'experts-conseils externe MHV Service d'hygiène industrielle, chargée d'évaluer les concentrations totales de spores de moisissure dans l'air ambiant du pavillon. Le site Internet de l'Institut national de santé publique indique que l'*Aspergillus* peut entraîner des problèmes de santé tels que : « Irritation et inflammation, allergie, asthme, pneumonite, effets toxiques ainsi que toute la gamme des infections fongiques. »

Selon un communiqué de l'UdeM datant du 4 mars, envoyé aux professeurs et aux étudiants du Département, *« la détection de ce genre de micro-organismes, conjointement avec la présence de proportion importante de spores de type* Aspergillus *et* Penicillium*, peut indiquer la présence possible de sources de développement fongique ou la présence de condensation excessive et/ou d'une infiltration d'eau répétée, soit des conditions favorisant la croissance fongique ».* Après ces conclusions, MHV recommande de restreindre l'accès aux locaux où des dégâts des eaux sont déjà constatés et de procéder à l'installation d'unités de filtration dans les locaux.

Réaction étudiante

Déplorant les mauvaises conditions de vie dans le pavillon, l'Association des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs de géographie de l'UdeM (AÉÉCSGUM) a reçu lundi 4 mars un mandat de grève de la part de ses membres. Les cours des cycles supérieurs seront donc levés jusqu'au 18 mars. De son côté, le conseil exécutif de l'Association des étudiants en géographie (AÉGUM) a annoncé la fermeture du café étudiant dans une publication sur Facebook, le 26 février, soit avant réception du communiqué, et la suspension des 5@7 sur les lieux pour une durée indéterminée en raison de l'insalubrité du bâtiment. La publication précise également que le salon de l'emploi du Département de géographie, qui devait se tenir le 27 février, n'a pas pu avoir lieu à cause des travaux d'urgence entrepris dans le bâtiment.

Le coordonnateur aux affaires internes de l'AÉÉCSGUM, Nicholas Levasseur, déplore le temps qu'a mis l'UdeM pour prendre la situation au sérieux. *« Les instances universitaires ont été très lentes à réagir,* raconte-t-il. *Les conditions de vie du bâtiment sont devenues difficiles. Des tuiles de plancher ont été arrachées dans les couloirs* [pour effectuer des tests]*, des locaux ont été condamnés et de bruyants purificateurs d'air viennent tout juste d'être installés dans les corridors. »* Il ajoute que des cours ont continué à être donnés à proximité de zones condamnées, sans qu'il y ait d'avertissement de la part de l'Université.

La directrice générale du Bureau des communications et des relations publiques de l'UdeM, Sophie Langlois, précise que seuls certains endroits précis sont touchés au 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. *« Le pavillon de géographie n'est pas insalubre, ce sont seulement certains espaces qui sont affectés »*, indique-t-elle.

Communauté incertaine

« Le Département est considéré comme salubre, mais on ne nous explique pas en détail ce que l'on considère comme une quantité de spores anormale », rétorque Nicholas. Il ajoute que les étudiants aimeraient davantage de précisions appuyées par des résultats précis. *« Ce flou garde en vie les inquiétudes partagées »*, conclut-il.

Deux membres du personnel enseignant indiquent qu'ils n'ont pas été tenus au courant de la sécurisation des lieux. *« Nous n'avons aucune idée du type de produits présents, certains comme l'*Aspergillus *peuvent être toxiques alors que d'autres le sont moins,* indique le professeur adjoint au Département de géographie et chercheur au CÉRIUM Sébastien Nobert. *Il y a un flou qui persiste sur cette question et cela peut être dangereux. »*

Fenêtre ouverte en plein hiver

Mme Langlois revient sur les raisons des travaux en cours à Strathcona. *« Le bâtiment a subi deux dégâts des eaux successifs dans les semaines qui ont précédé la semaine de relâche,* détaille-t-elle. *Une fenêtre restée ouverte a fait geler un tuyau, qui a fini par exploser. Un second tuyau a rompu dans une autre zone du bâtiment. »*

Si elle ne connaît pas encore les coûts des travaux, Mme Langlois indique qu'ils sont effectués de façon conjointe entre l'UdeM et la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys, qui possède le bâtiment depuis 1998. L'Université se charge de l'entretien régulier des lieux ainsi que de la coordination entre la Direction des immeubles (DI), les Directions de la prévention et la sécurité (DPS) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CENSST).

Selon un communiqué du Bureau des communications et des relations

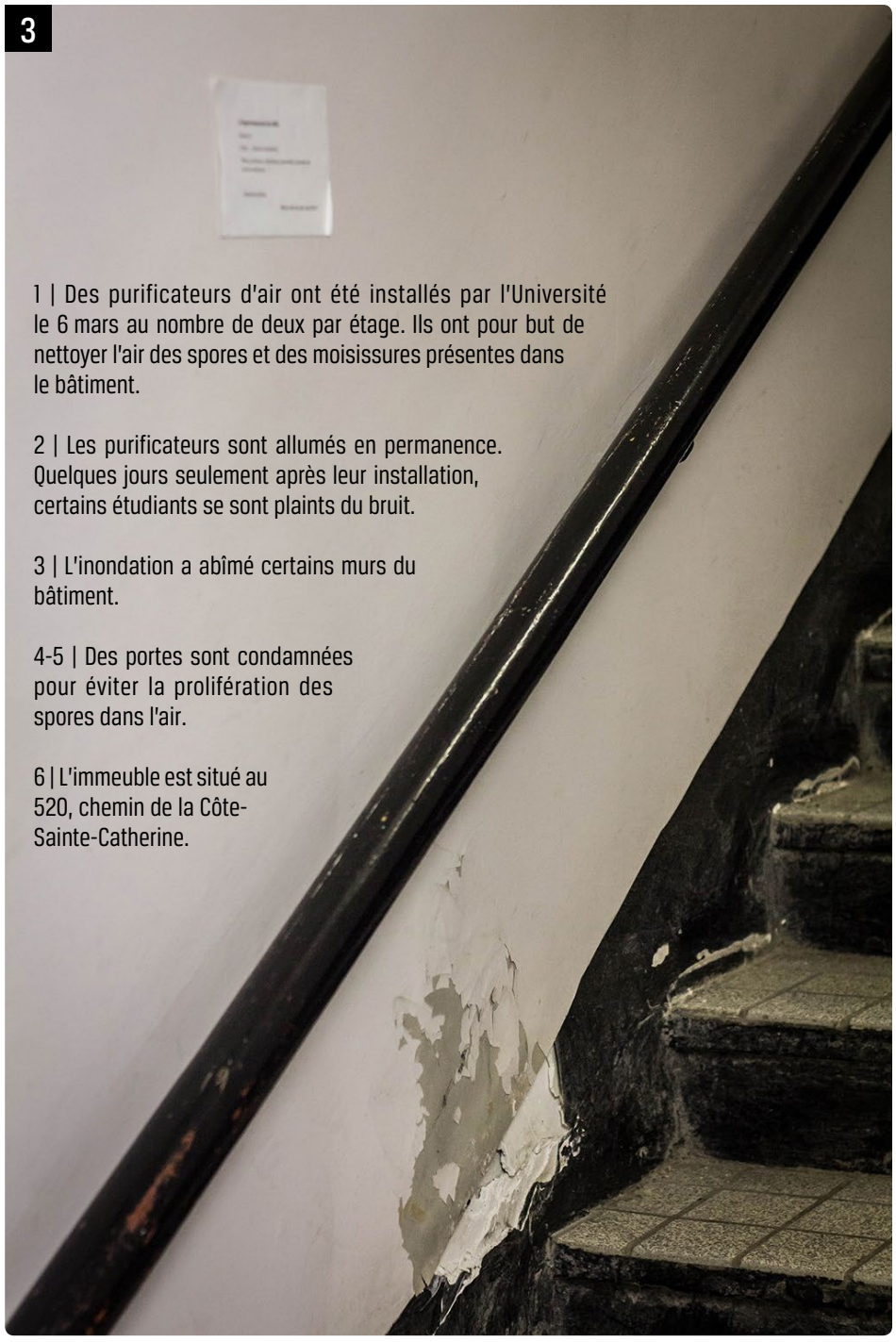

1 | Des purificateurs d'air ont été installés par l'Université le 6 mars au nombre de deux par étage. Ils ont pour but de nettoyer l'air des spores et des moisissures présentes dans le bâtiment.

2 | Les purificateurs sont allumés en permanence. Quelques jours seulement après leur installation, certains étudiants se sont plaints du bruit.

3 | L'inondation a abîmé certains murs du bâtiment.

4-5 | Des portes sont condamnées pour éviter la prolifération des spores dans l'air.

6 | L'immeuble est situé au 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

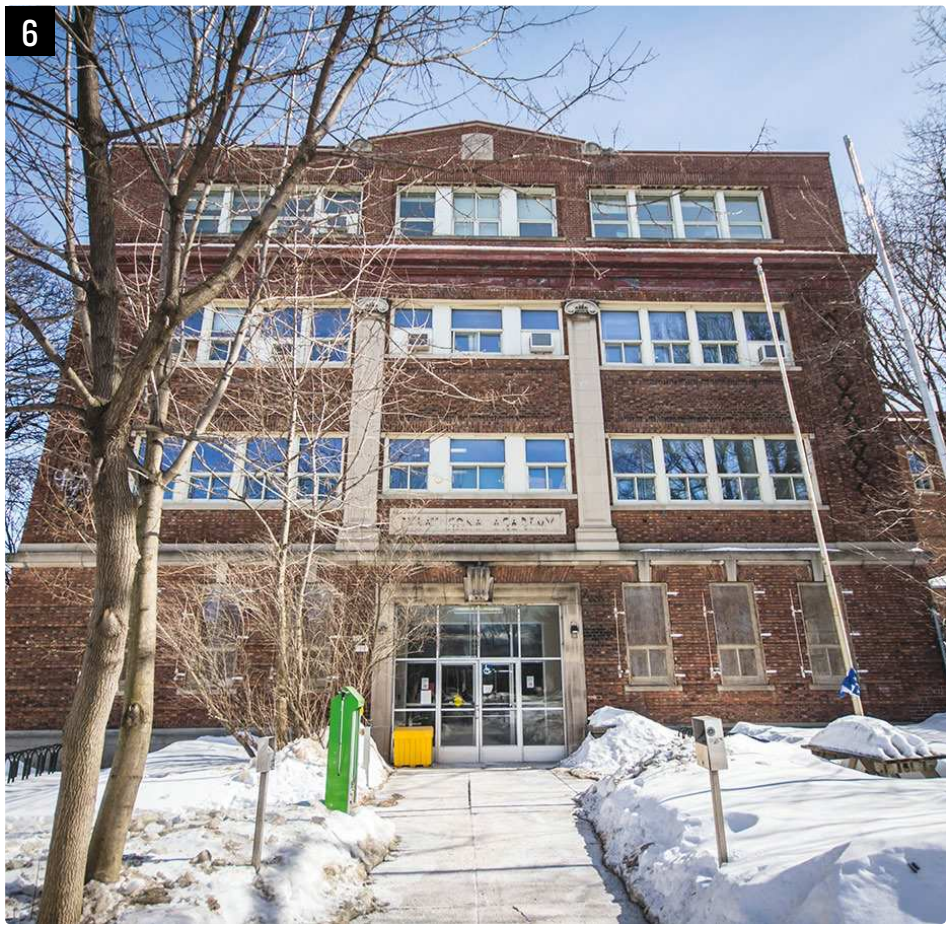

« Les conditions de vie du bâtiment sont devenues difficiles. »

Nicholas Levasseur
Coordonnateur aux affaires internes de l'AÉÉCSGUM

publiques transmis par le doyen de la Faculté des arts et des sciences, Frédéric Bouchard, à la communauté strathconienne, *« le propriétaire du bâtiment s'est engagé à entamer dans les deux semaines les travaux au local 103 »,* lieu habituel du café étudiant.

Réparer avant de déménager

Selon Mme Langlois, le déménagement du Département de géographie vers le campus MIL, prévu à la rentrée de l'automne 2019, ne sera pas affecté par les dégâts. Le pavillon sera ensuite rendu à la Commission scolaire.

〉 2019, TOURNANT HISTORIQUE POUR STRATHCONA

Classé au Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, le Strathcona Academy est situé au 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. L'institution d'enseignement a été construite en 1898 sous le mécénat d'un émigrant écossais, Sir Donald Alexander Smith, élevé au titre de Lord Strathcona, qui s'est enrichi grâce à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le pavillon, alors propriété de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, a logé une école primaire et une école secondaire de langue anglaise, avant que l'Université n'y installe son Département de géographie en 1980 et même un musée dès 1987.

EXPLIQUER AVEC DES CHIFFRES

Le Devoir s'associe à Polytechnique pour proposer des stages rémunérés aux étudiants en journalisme et en sciences des données à l'été 2019. Le journalisme de données, qui s'appuie sur des éléments statistiques, prend de l'ampleur, selon les créateurs du programme.

PAR KARINA SANCHEZ

« *Dans le cadre du stage, le défi sera de réunir et de faire travailler ensemble les compétences de chaque étudiant »,* précise le directeur de l'information au *Devoir* et chargé de cours en journalisme à l'UdeM Florent Daudens. Il ajoute que chaque stagiaire pourra bénéficier de la spécialisation de l'autre. Ils travailleront la plupart du temps au sein de la rédaction du *Devoir* et seront notamment supervisés par le chercheur du laboratoire jData de Polytechnique Thomas Hurtut, spécialisé dans la visualisation de données.

M. Daudens lie la création de ces stages à l'engouement des lecteurs pour la visualisation graphique. *« Cela s'explique en partie par l'intérêt grandissant des internautes, puisque leur temps d'engagement sur une page où figure un graphique de données s'étale souvent sur une longue durée »,* estime-t-il.

Visualiser le sujet

Pour le directeur de l'information, intégrer le traitement des données au journalisme est une combinaison gagnante. « *Le journalisme de données permet de raconter des histoires visuellement, et parfois plus en profondeur, chose qui serait difficile à faire par les textes* », explique-t-il.

Le professeur à l'École des médias de l'UQAM Jean Hugues Roy participera également à l'encadrement des stagiaires. *« Ces bourses répondent aussi à un besoin dans le milieu journalistique »,* estime-t-il, avant d'ajouter qu'actuellement, au Québec, peu de journalistes maîtrisent la gestion de données.

Il explique cette lacune par les dépenses économiques importantes que requiert le journalisme de données au sein des médias, ainsi que par le risque d'aboutir à des conclusions peu probantes. *« Le journalisme de données, ça peut être long, compliqué, ça ne donne pas toujours les résultats escomptés et ça peut s'infirmer,* avance M. Roy. *C'est comme la science. »*

Esprit critique

M. Roy estime que les journalistes doivent rester prudents lorsqu'ils manipulent des données. *« Ce sont des êtres humains qui rentrent les données dans les bases de données publiques, et donc, il peut y avoir des erreurs »,* signale-t-il.

M. Hurtut considère qu'il est important que les journalistes ou les ingénieurs évitent de miser sur un type de visuel en particulier, car cela pourrait nuire au but du graphique. *« Qu'est-ce que je veux que les données transmettent comme message ? À quelle question je souhaite que l'utilisateur qui va regarder cette visualisation puisse répondre ? »* questionne-t-il. Pour lui, il s'agit des principaux enjeux à considérer lors de la création de la visualisation des données.

Malgré ces défis, le journalisme de données est prometteur, insiste M. Hurtut. « *Il est perçu comme un moyen solide et crédible sur lequel construire une nouvelle »,* souligne-t-il.

Pour M. Daudens le journalisme de données n'est pas la réponse à tout. Toutefois, il estime la démarche utile, car elle peut permettre de dénicher une histoire ou une anomalie. *« Et c'est un bon début »,* conclut-il. La date limite de soumission des candidatures est le 15 mars 2019.

La bourse, d'un montant de 5 000 $ par étudiant, sera administrée par le laboratoire jData.

Photo : Pixhere.com

MÊLER LES ÉPOQUES

En s'alliant au Département d'archéologie de l'UdeM et au musée Pointe-à-Callière, la congrégation religieuse des Sœurs Grises de Montréal a présenté le mois dernier un projet ambitieux pour son ancien hôpital. Pour le département de l'Université, c'est l'occasion de développer une archéologie citoyenne.

PAR JEAN-BAPTISTE DEMOUY

Le projet a été élaboré par la congrégation, en collaboration avec des spécialistes du patrimoine et de l'archéologie.

Photo : Wikimedia Commons

« *Après quatre ans de développement, nous avons été très émues de l'intérêt porté à notre projet lors de la conférence de presse du 6 février dernier »*, explique la supérieure de la congrégation des Sœurs Grises, sœur Aurore Larkin. Elle ajoute que le projet Espace Marguerite D'Youville, dont fait partie le futur laboratoire d'archéologie citoyenne, est actuellement à la recherche de financement pour voir le jour.

Elle indique que le but du projet est de léguer un héritage à la Ville de Montréal. *« Il pourra allier l'art à la diffusion de connaissances, avec des expositions, notamment dans la cave voûtée du bâtiment, qui date de 1692 »,* précise-t-elle.

Mettant en avant la richesse historique du lieu situé en plein cœur du Vieux-Montréal, sœur Larkin voit le partenariat entre les Sœurs Grises, l'UdeM et Pointe-à-Callière comme la promesse d'un lieu symbolique pour la ville. « *Ce projet est fait pour qu'un lieu culturel et historique voie le jour, et que tout le monde puisse le visiter »,* souligne-t-elle.

Archéologie citoyenne

Le but de l'archéologie citoyenne ou publique est de se rapprocher de la population en permettant à celle-ci de s'impliquer. *« Lors de fouilles archéologiques, il n'est pas rare de recevoir le public, mais les fouilles ne représentent qu'une partie de notre travail »*, souligne le professeur en archéologie à l'UdeM Adrian Burke, qui a participé à l'élaboration du projet. Il ajoute que le public manque les autres étapes, qui ont lieu en laboratoire. *« Ce projet nous permettrait de créer un laboratoire d'enseignement que le public pourrait voir évoluer »*, souligne ce dernier.

Le professeur précise que lors de ses dernières recherches, il a assigné à son assistante le rôle de gérante de communauté afin de communiquer sur les avancées des fouilles sur Twitter. « *Le patrimoine appartient à tout le monde, et il y a une mouvance parmi la profession qui consiste à transmettre les résultats de ses recherches à la population »*, indique M. Burke.

Avenir incertain

Le projet, initié il y a quatre ans, n'a pas encore reçu la totalité des fonds nécessaires. *« Les discussions ont commencé et on a bon espoir que ça aboutisse »,* indique sœur Aurore Larkin. Elle espère que l'engouement suscité par le projet se muera en aides concrètes de la part des gouvernements provincial et fédéral. Selon le site Internet des Sœurs Grises, le projet nécessite un investissement de 35,2 millions de dollars.

BONNE RÉPUTATION

Se construire une réputation en ligne est fondamental pour les jeunes chercheurs, selon le bibliothécaire de l'UdeM spécialisé dans la formation à l'utilisation de l'information Pascal Martinolli. Ce dernier a récemment conçu et diffusé un schéma simple des bonnes pratiques à tenir sur la toile.

PROPOS RECUEILLIS PAR JAMILA TALEB

***Quartier Libre :* Pouvez-vous décrire le schéma (ci-dessous) que vous avez conçu ?**

Pascal Martinolli : J'ai indiqué les principales étapes à prendre en compte pour gérer son profil de chercheur et sensibiliser à tous les aspects d'une présence en ligne : CV, **dépôt institutionnel**, identifiants de chercheurs, etc. Je l'utilise dans mon séminaire et, comme je l'ai déposé en libre accès, de nombreuses personnes peuvent l'utiliser librement, voire m'aider à l'améliorer. En proposant un rôle davantage proactif au chercheur, je l'invite à avoir plus de contrôle sur son empreinte électronique et donc sur ses profils, ses dépôts de recherche et ses démarches sur les réseaux sociaux.

***Q.L. :* Quels sont les avantages pour un jeune chercheur ?**

P.M. : La voie royale pour faire connaître sa recherche reste la publication dans des revues à comité de lecture et la citation de ses travaux. Cependant, c'est souvent un saut majeur qui n'arrive que tard dans le cheminement de recherche. Il est possible pour un jeune chercheur de commencer à se construire une réputation avec des choses simples comme la gestion de ses profils en ligne ou le fait d'écrire des billets de blogue sur son sujet de recherche. C'est comme si le *be visible or vanish* (sois visible ou disparais) s'était ajouté au classique *publish or perish* (publier ou périr).

De plus, la valorisation de la démarche de vulgarisation et la prise de position dans l'espace public sont devenues des aspects émergents d'une présence de qualité en ligne. Cette visibilité est souvent orientée vers un meilleur partage de la recherche.

***Q.L. :* Qu'est-ce qui a motivé votre démarche ?**

P.M. : Depuis quelques années, nous insistons sur la gestion de profil et d'identité en ligne des jeunes chercheurs, car à candidature égale entre deux chercheurs, cela peut faire, à la marge, une réelle différence positive. Souvent, les bases ne sont pas connues aux cycles supérieurs, comme avoir un **compte OrcID**, réclamer ses publications avec **Google Scholar**, la valeur des ***altmetrics***, etc. Ce sont de petites choses qui peuvent avoir une influence sur la renommée ou la médiatisation des recherches.

***Q.L. :* Quels défis et enjeux présentent les réseaux sociaux pour un nouveau chercheur ?**

Photo : Benjamin Parinaud

P.M. : Le principal enjeu, selon moi, est de leur faire comprendre comment gérer leurs droits d'auteurs avec les revues et les plateformes de réseautage (ResearchGate ou Academia). Là encore, des choix mal informés peuvent conduire à la perte de réputation ou à la perte de contrôle sur ses publications. Il y a aussi la question du temps investi en ligne, qui ne doit pas empiéter sur la recherche, mais aussi la confidentialité et la responsabilité. C'est toute une démarche de discernement à construire avec son directeur de recherche et ses pairs.

Titulaire d'un DESS en sciences de l'information du Conservatoire national des arts et métiers de Paris, **Pascal Martinolli** est responsable de la formation à l'utilisation de l'information à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'UdeM depuis 2007. Il développe l'offre de formation pour améliorer les compétences informationnelles des étudiants.

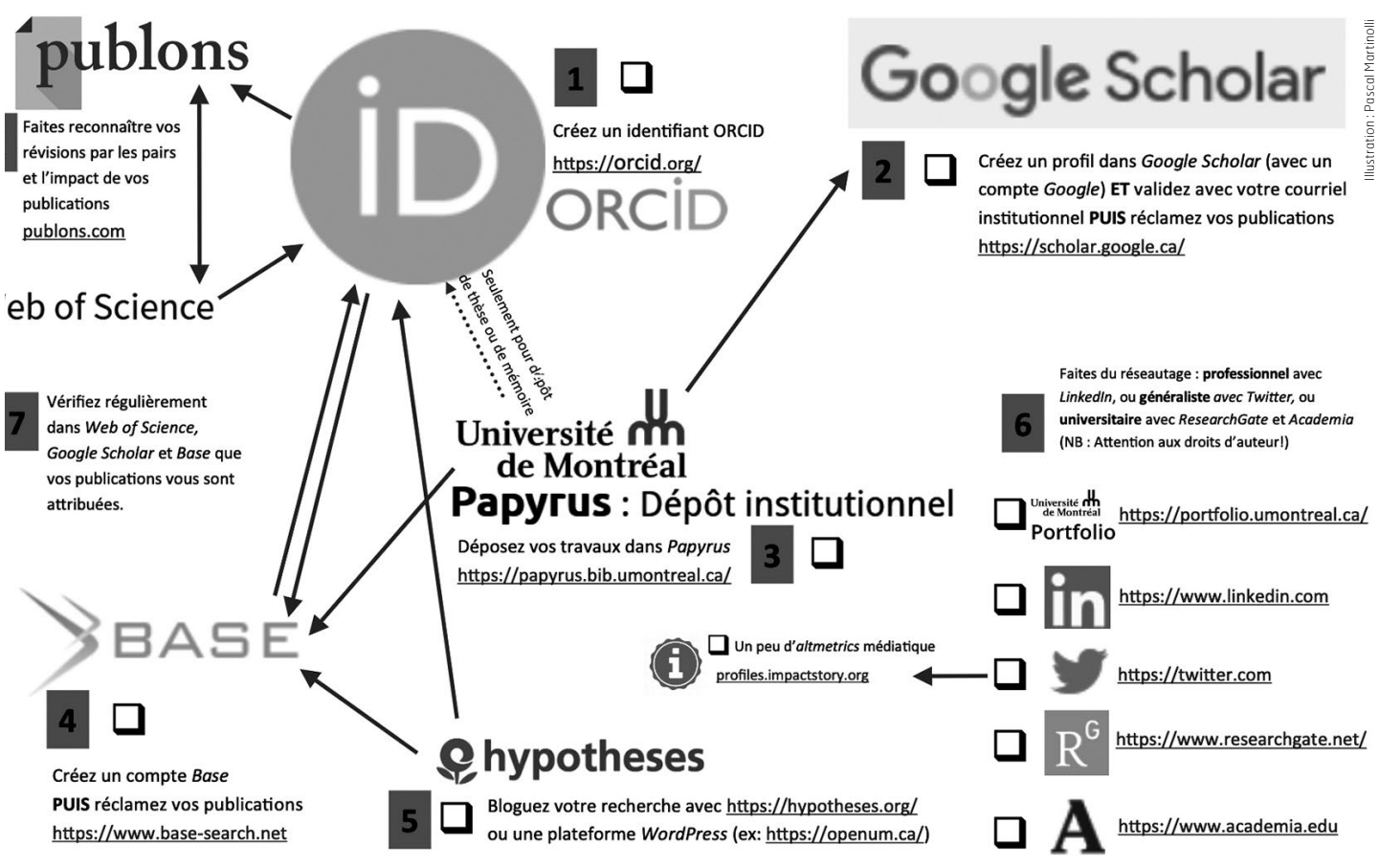

Illustration : Pascal Martinolli

LEXIQUE

- **Dépôt institutionnel** : archive numérique de la production intellectuelle d'un établissement.
- **OrcID** : organisation internationale à but non lucratif qui gère un répertoire central de chercheurs. L'OrcID ID est un code numérique unique qui facilite la recherche d'information sur les publications et les activités scientifiques d'un chercheur.
- **Google Scholar** : service de Google qui permet la recherche d'articles scientifiques sur Internet.
- **Altmetrics** : Les altmetrics (ou mesures d'impact alternatives) permettent de mesurer la répercussion d'une publication à l'extérieur du milieu académique, en prenant en compte l'utilisation de résultats de recherche sur Internet et en utilisant, entre autres, les partages sur Twitter, Facebook ou autres médias sociaux.

EXPÉRIENCES ÉTHIQUES

Les étudiants et chercheurs de l'UdeM peuvent être amenés à effectuer des expériences en laboratoire sur des animaux. Ils doivent cependant respecter les règles du Comité d'éthique, qui contrôle les protocoles et veille à ce que ces tests constituent un dernier recours.

PAR CHLOÉ DIORÉ DE PÉRIGNY

« *La recherche* [sur les animaux] *n'est autorisée que lorsqu'il n'y a aucune autre alternative pour obtenir des résultats scientifiques valides »,* déclare la directrice du Bureau de la conduite responsable en recherche, Ghislaine Cleret de Langavant. Tous les protocoles doivent être approuvés par un comité de protection, qui demande systématiquement de remplacer les animaux lorsque c'est possible, selon elle. Il peut s'agir de substituer les petits mammifères par des vers ou des drosophiles, ou encore de recourir à des modèles inanimés, en particulier pour les cours.

Le principe des trois « R », soit le remplacement, le raffinement et la réduction du nombre d'animaux utilisés, est obligatoire, selon la politique du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). En plus de cette législation fédérale et de la politique provinciale en la matière, l'Université applique également une législation propre, qui encadre toute recherche menée sur des animaux, explique Mme Cleret de Langavant.

Des expériences encadrées

Avant de pouvoir manipuler les animaux en laboratoire, les chercheurs et étudiants de cycles supérieurs doivent obligatoirement suivre une formation éthique théorique et apprendre le fonctionnement des animaleries. L'ancien étudiant au baccalauréat en sciences biomédicales Olivier Desmarais déclare aussi avoir eu des cours sur les codes de conduite éthique avant d'accéder au laboratoire. Ces codes stipulent notamment de rester calme en tout temps et de ne manipuler l'animal qu'en présence du démonstrateur.

« Les tests sont bien encadrés pour que l'animal souffre le moins possible, dit l'étudiant qui a réalisé une expérience d'immunologie d'environ un mois sur un rongeur vivant, avant de prélever sa rate pour y étudier les anticorps produits. *Avant de tuer la souris, on lui a donné un somnifère, et c'est seulement quand on était sûrs qu'elle ne réagissait plus qu'on a pu procéder. »* Il explique que la méthode consiste à séparer d'un coup sec le tronc cérébral de l'animal, pour lui garantir une mort rapide.

« Avant, j'imaginais les expérimentations sur les animaux comme des gens en blouse qui fouillaient dans les lapereaux, et maintenant je vois ça comme un immense processus impliquant des dizaines de garde-fous pour assurer l'éthique», soutient le doctorant en immunologie Abderrahim Benmoussa de l'Université Laval. Il a dû obtenir une autorisation éthique pour pouvoir accéder à l'une des animaleries de l'UdeM.

« L'accès aux animaleries est très strict, et de ce que j'en ai vu, les animaux sont mieux traités, soignés et surveillés que la plupart des animaux domestiques », témoigne le doctorant, en expliquant que des vétérinaires sont présents pour soigner les blessures liées aux bagarres ou aux effets secondaires de certains traitements.

« *Je suis végétarien pour des questions éthiques, et pourtant, de mon point de vue, il n'y a rien d'horrible qui se passe en arrière-boutique, contrairement aux abattoirs »,* assure Abderrahim. Selon lui, les expérimentations répondent à une nécessité de développement des traitements médicaux, tant que d'autres modèles de simulation organoïdes, des organes miniatures créés à partir de cellules souches, ne seront pas mis au point.

Photo : Pixhere.com

Le Conseil canadien de protection des animaux offre des séminaires en ligne destinés aux membres des comités de protection des animaux, aux scientifiques et aux professionnels du bien-être animal.

Guérir… mais à quel prix ?

De son côté, Olivier raconte n'avoir pas pu injecter de produits à la souris vivante, lors de son expérience en laboratoire. *« Je trouvais ça trop horrible, j'ai laissé mon partenaire la tuer et la barrière psychologique est tombée,* indique-t-il. *Il fallait que je rentabilise sa vie pour ma formation académique. »*

Pour écarter les possibilités de devoir s'adonner à d'autres expériences de ce type, l'étudiant a même choisi de se diriger vers la neuropsychologie. *« Je me suis fait dire par un professeur que les 200 premières expériences sur les animaux sont les pires,* témoigne-t-il. *Après, on a moins d'empathie, j'imagine, mais moi, c'est contre mes valeurs, je trouve ça vraiment horrible. »* Si le Comité d'éthique contrôle les protocoles, l'étudiant reste sceptique à l'égard de certains, comme la mesure des effets de la solitude sur la dépression, à partir d'animaux enfermés dans des cages minuscules.

Dans des filières de recherche comme la pharmacie, il reste pourtant nécessaire de tester la toxicité des médicaments avant de les mettre sur le marché[1]. Pour ce faire, les chercheurs doivent déterminer quelle dose tuera la moitié des animaux étudiés. *« Est-ce qu'on serait prêt, comme société, à dire "ça suffit, on ne fait plus de test, on a les médicaments qu'on a et on les utilise pour traiter les maladies qu'on peut et le reste demeure incurable ?" »,* interroge Olivier. Pour lui, il s'agit davantage de questions éthiques et morales que scientifiques.

1. « Bien-être des animaux de laboratoire — L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est sensible aux réactions du public », Ordre des médecins vétérinaires du Québec, mars 2017.

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sandrine Desforges
COORDONNATRICE AUX AFFAIRES ASSOCIATIVES
interne@faecum.qc.ca

L'IMPLICATION ÉTUDIANTE, ÇA RAPPORTE GROS !

Comme vous le savez certainement, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) a pour mission de représenter, par l'intermédiaire des associations étudiantes membres, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal afin de défendre leurs droits et leurs intérêts sur les plans académique, social, économique, culturel et politique. Mais la FAÉCUM a aussi pour mission de **soutenir l'implication étudiante** !

L'implication permet aux étudiantes et aux étudiants de développer des compétences, d'acquérir de l'expérience dans leur milieu d'études ou dans d'autres sphères, de développer un réseau de contacts à l'université. Les personnes qui s'impliquent au sein de la communauté étudiante contribuent directement à enrichir l'expérience universitaire des leurs collègues en travaillant pour améliorer la condition étudiante et en participant à la réalisation d'activités qui favorisent la rencontre.

En tant qu'étudiantes ou étudiants à l'Université de Montréal, vous pouvez vous impliquer activement : que ce soit auprès de votre association étudiante, auprès de la FAÉCUM, au sein des différents regroupements étudiants de l'Université de Montréal, dans les projets de l'Action humanitaire et communautaire, et bien plus. En somme, les occasions pour faire briller votre inventivité, pour vivre des expériences enrichissantes et pour apporter votre soutien à votre communauté étudiante ne manquent pas !

C'est pour cette raison que la FAÉCUM offre des programmes de financement pour soutenir des projets étudiants, tels que les **Projets d'initiatives étudiantes (PIÉ)** et les **Projets d'initiatives étudiantes en commerce équitable (PIÉCE)**, en collaboration avec l'UdeM. De plus, afin de reconnaître, d'encourager et de valoriser l'implication étudiante, d'améliorer l'expérience universitaire et d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté étudiante de l'UdeM, la FAÉCUM remettra, encore une fois cette année, **30 bourses d'implication étudiante** de 500 $ et de 1 000 $.

IMPLICATION DES FEMMES

Dans une volonté de favoriser l'implication des femmes et de les introduire aux impacts formidables que cela peut avoir sur elles et sur leur communauté, la FAÉCUM a mis en place différentes initiatives, notamment le programme de formation Jeunes femmes leaders (JFL). Dans le même esprit, afin de promouvoir et d'instaurer de bonnes pratiques favorisant l'implication des femmes dans le milieu associatif étudiant, la FAÉCUM a lancé, en novembre dernier, le **Prix des initiatives favorisant l'implication des femmes** qui encourage les associations étudiantes à se doter d'un plan d'action et à agir concrètement pour améliorer la représentation des femmes au sein de leurs lieux décisionnels.

FAIRE RECONNAÎTRE VOTRE IMPLICATION

L'une des missions de l'Université de Montréal est de reconnaître et de récompenser les étudiantes et les étudiants qui se démarquent par leur engagement au sein de la communauté étudiante, d'un regroupement étudiant, d'un organisme ou d'un projet qui est bénéfique pour l'ensemble de la communauté universitaire. C'est par le biais d'attestations officielles, de l'attribution de crédits et de prix de reconnaissance de l'engagement étudiant que l'Université souligne la contribution exceptionnelle de ses étudiantes et de ses étudiants. De plus, chaque année, les SAÉ organisent aussi un concours des bourses d'engagement destiné à récompenser les étudiantes et les étudiants impliqués activement dans le milieu étudiant et communautaire.

En plus des possibilités d'implication déjà mentionnées, il y a toute une panoplie d'autres activités d'engagement en lien avec l'Université de Montréal et qui ont lieu sur les campus ou à l'extérieur. Il suffit de consulter votre association étudiante, ou les sites Web de la FAÉCUM, des SAÉ et de l'UdeM afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires afin de vous impliquer activement dans votre communauté étudiante.

AIMERIEZ-VOUS ÊTRE DES EXEMPLES D'ENGAGEMENT AU SEIN DE VOTRE COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE ?
ALORS, NE TARDEZ PLUS ET IMPLIQUEZ-VOUS !

BOURSES D'IMPLICATION ÉTUDIANTE

DATE LIMITE : **3 AVRIL 2019**

FAECUM.QC.CA

51 DOLLARS PAR MOIS

L'opposition officielle au sein de l'Hôtel de Ville de Montréal a déposé, le 25 février dernier, une motion proposant la gratuité pour tous les usagers le lendemain des tempêtes de neige. Des discussions sur une tarification appliquée en fonction du revenu des utilisateurs ainsi que la gratuité pour certains groupes d'âge ont également lieu. Les étudiants pourraient-ils eux aussi voir leur facture baisser ?

PAR EMMA GUERRERO DUFOUR

Photo : Benjamin Parinaud

Rendre les transports en commun plus abordables, c'est l'un des engagements de la mairesse de Montréal, Valérie Plante. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur l'idée d'une tarification sociale mise en place par la Société de transport de Montréal (STM). « *Les personnes sous le seuil de faible revenu* [20 998 $ pour une personne seule à Montréal en 2017] *obtiendront un rabais de 40 % du prix de la passe mensuelle de la STM »,* peut-on lire sur le site Web de Projet Montréal, son parti.

Le secrétaire général de la FAÉCUM, Matis Allali, craint que cela ne soit pas nécessairement bénéfique pour la communauté étudiante. « *La tarification sociale pourrait se substituer au tarif étudiant, et ça, on ne veut pas que ça arrive* », s'inquiète-t-il. Actuellement, le prix d'un abonnement mensuel étudiant de la STM est de 51 $, soit exactement 40 % moins cher que le tarif général, qui est affiché à 85 $. Matis ajoute que lors de la campagne municipale de 2017, les demandes de la FAÉCUM se sont résumées à la bonification de l'offre de transport, sans que cela engendre de coût supplémentaire pour la communauté étudiante.

« Le meilleur mécanisme pour les gens à faible revenu, ce n'est pas de leur offrir du transport en commun moins cher, c'est de leur offrir un revenu plus élevé », soutient pour sa part le professeur à la Faculté de l'aménagement Jean-Philippe Meloche. Il soulève qu'une personne à faible revenu souhaitant prendre les transports en commun peut le faire, mais si celle-ci décide plutôt de marcher, elle pourra conserver cet argent. « *Il faut récompenser les piétons autant que possible »,* estime-t-il.

Et la gratuité ?

En plus de la tarification sociale, le parti de Valérie Plante dit souhaiter mettre en place la gratuité des transports pour les personnes âgées et les enfants de moins de 12 ans.

Pour M. Meloche, la gratuité n'est pas forcément la meilleure option dans une perspective de mobilité durable. « *Dans la plupart des expériences, ce que ça contribue surtout à faire, c'est de prendre des piétons et des cyclistes et les envoyer dans les transports en commun* », explique le professeur. Ce dernier précise que ce n'est pas le prix du transport en commun qui pousse certains montréalais à prendre leur automobile. Il ajoute que la gratuité peut avoir comme effet d'ajouter de la pression dans les réseaux, ce qui ne serait pas souhaitable pour la métropole.

S'inspirer d'autres campus

Cet automne, les étudiants de l'Université Laval se sont dotés d'un laissez-passer universel (LPU). Obligatoire et incluse dans les frais de scolarité, la carte permet aux bénéficiaires de payer 120,60 $ par session pour du transport en commun illimité. Ces coûts atteindront 144,74 $ en 2021.

À l'UdeM, l'idée d'un laissez-passer universel avait été envisagée en 2009, selon Matis. « *On avait tenté, à la FAÉCUM, d'instaurer la carte campus, qui aurait permis d'avoir l'équivalent de l'Université Laval* », raconte le secrétaire général. Selon lui, les démarches ont toutefois été abandonnées en 2013.

La FAÉCUM avait, à l'époque, entamé des négociations avec différents acteurs du transport métropolitain, mais il avait fallu annuler le projet en raison du nombre trop élevé de parties à la table des négociations. « *C'était trop complexe, ça a rendu le projet invivable* », confie Matis.

Prochainement, la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) réunira différentes organisations de transport de la région. L'initiative, qui couvrira un territoire allant de la Communauté métropolitaine de Montréal à Kahnawake, en passant par la ville de Saint-Jérôme, fera passer le nombre de sociétés de transport de seize à cinq. Aux côtés de l'ARTM, dont les consultations publiques auront lieu cet été, Matis estime que la FAÉCUM pourrait songer à organiser de nouvelles négociations, réunissant moins d'interlocuteurs cette fois-ci, en vue d'un laissez-passer universel.

De son côté, la porte-parole de l'UdeM Julie Cordeau-Gazaille affirme que l'Université est prête à réexaminer la question, à la demande des étudiants et si le projet est gérable sur le plan technique.

〉 LES ÉTUDIANTS : MÉTRO OU UBER ?

L'étudiante en complément de formation en vue d'entrer au baccalauréat en nutrition Jo-Annie T. LeBlanc verrait d'un bon œil une baisse des tarifs pour les membres de la communauté étudiante. « *Je me déplace avec ma voiture jusqu'au métro Montmorency, pour me rendre jusqu'au métro Université-de-Montréal »,* explique celle qui habite à Laval. *Ça m'évite beaucoup de trafic, mais ça me coûte cher. »* Outre le stationnement à la station Montmorency, Jo-Annie affirme devoir payer les coûts liés à son véhicule et la carte de métro, qui lui coûte 110 $ par mois.

Résidente de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, l'étudiante au baccalauréat en études internationales Luana Serrano se déplace tous les jours en transport en commun. *« Le bus n'est pas fiable, alors je préfère prendre le métro »*, affirme-t-elle. Luana trouve que les prix à Montréal sont démesurés en comparaison de ceux de sa ville natale, Toulouse, en France, où la carte illimitée ne coûte que 10 euros par mois, soit environ 15 dollars, pour les moins de 26 ans. « *Quand tu es au collège ou au lycée, tu as le droit à deux transports gratuits par jour à Toulouse »*, note l'étudiante.

Cette dernière juge que ses déplacements en transport en commun sont parfois trop longs pour la distance parcourue, ce qui la pousse à opter pour d'autres moyens de transport. *« Pour certains déplacements, je prends un Uber, plutôt que de faire une heure de transport en commun »,* avoue Luana. Elle juge que certains endroits de la ville sont mal desservis par la Société des transports de Montréal (STM), et que les frais élevés expliquent que plus de gens soient tentés de prendre leur automobile.

LE CONSENTEMENT AU MASCULIN

Le RÉZO, un organisme communautaire montréalais œuvrant pour la santé et le mieux-être des hommes issus de la diversité sexuelle, vient de lancer une campagne sur le consentement entre hommes. Cette initiative cherche à mettre en lumière un enjeu qui reste très peu traité, selon les experts consultés par *Quartier Libre*.

PAR CHARLOTTE MORAND

Photo : Benjamin Parinaud

« C'*est un sujet qui est un peu évacué »*, soutient l'étudiant au baccalauréat en cinéma à l'UdeM Tom Halley. Ce dernier témoigne avoir été victime d'un viol en janvier 2017, et ne pas avoir trouvé le soutien extérieur qu'il aurait souhaité. *« J'étais un peu seul, car mes proches n'ont pas eu ce genre de problèmes, et j'aurais peut-être aimé qu'il y ait un peu plus de cellules autour de ça pour les hommes à Montréal »,* confie-t-il.

Depuis, le mouvement #MeToo a permis de mettre l'accent sur un problème de société en ouvrant un espace de parole. Mais selon le codirecteur général du RÉZO, Alexandre Dumont Blais, le consentement entre hommes demeure un tabou au sein de la communauté gaie. C'est pour cette raison que le RÉZO a décidé d'aborder cette problématique. *« On a décidé de lancer une campagne pour amorcer une réflexion chez les hommes »,* explique-t-il.

Une population plus vulnérable aux agressions sexuelles

D'après l'étude sur laquelle le RÉZO appuie sa campagne[1], 25 % des hommes adultes gais ont fait l'objet d'une agression sexuelle, alors qu'on estime que les chances d'en être victime chez les hommes hétérosexuels sont de 3 % à 7 %.

Pour les spécialistes, la problématique du consentement est plus importante chez les hommes homosexuels, en raison de caractéristiques propres aux minorités sexuelles. *« On sait que les personnes LGBT sont plus à risque, parce qu'elles sont incitées à vivre dans le silence à propos de leur propre sexualité, ce qui peut permettre à des personnes de profiter et d'abuser de ça »*, explique le professeur à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval Michel Dorais.

« Il est plus probable pour les hommes gais et bisexuels de vivre la victimisation par leurs parents et par leurs pairs », ajoute la professeure au Département de psychoéducation à l'Université de Sherbrooke Alexa Martin-Storey. Elle précise que cela les rend plus vulnérables aux agressions sexuelles.

La banalisation des violences sexuelles

Ces tendances s'expliquent entre autre parce que les violences sexuelles entre hommes sont amplement banalisées, selon le codirecteur général du RÉZO. *« On accepte des comportements pour se faire accepter, parce qu'on ne s'accepte pas soi-même, ou parce que l'on pense que c'est comme ça que cela fonctionne, comme c'est notamment le cas chez les jeunes »,* explique M. Dumont Blais. Il ajoute que les stéréotypes qui entourent la communauté gaie encouragent également ces comportements.

Le professeur M. Dorais donne un exemple d'idée préconçue pouvant affecter négativement la communauté : *« Les gais sont supposés aimer la sexualité ».* Selon lui, il existe également un facteur historique. *« On n'ose pas dire que des relations entre hommes étaient des agressions ou des viols, parce qu'on a tout fait depuis des décennies pour associer l'homosexualité à un crime »,* note-t-il.

Pour le professeur, cette banalisation s'accompagne d'un blâme à l'égard des victimes qui dénoncent les violences sexuelles qu'elles ont subies, plutôt qu'envers les agresseurs. *« Dans notre étude, il y a des hommes qui nous ont dit : "Même quand tu es gai, on te dit que tu portais une jupe trop courte" »,* explique-t-il, faisant allusion au fait que les femmes sont parfois jugées sur leur habillement lorsqu'elles sont victimes de violences à caractère sexuel.

> *« Il y a des personnes de notre génération qui ne sont pas conscientes qu'elles font de mauvaises choses. »*
>
> *– Tom Halley*

Mme Martin-Storey condamne également la tendance à se concentrer sur l'identité des agresseurs. *« On doit sortir des stéréotypes pour comprendre la situation des hommes gais et bisexuels »,* maintient-elle.

L'éducation au consentement

La professeure de psychoéducation estime que dans le milieu universitaire, cette problématique est de plus en plus prise en compte et que la culture est en train de changer. *« Je pense qu'il y a toujours beaucoup de travail à faire, mais qu'on observe d'importantes d'améliorations »*, soutient-elle.

Pour Mme Martin-Storey, le rôle de l'université est de protéger les membres de sa communauté contre les violences sexuelles, et d'offrir un espace pour parler des enjeux concernant les minorités sexuelles. De manière générale, les étudiants sont également plus conscientisés sur le consentement, selon elle.

« Il y a des personnes de notre génération qui ne sont pas conscientes qu'elles font de mauvaises choses, souligne Tom Halley. *Il y a des personnes pour qui sans non, c'est oui. »* Pour l'étudiant, la notion de consentement est quelque chose dont il faut parler très tôt et sur une longue période.

1. Clayton M. Bullock et Mace Beckson (2011), « Male Victims of Sexual Assault : Phenomenology, Psychology, Physiologyn », *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law.*

MIGRER VERS LA BANLIEUE

Excepté dans la catégorie des 15-24 ans, les gens sont plus nombreux à quitter l'île de Montréal qu'à s'y installer, révèle l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce constat soulève la question des raisons poussant les jeunes adultes à quitter la ville après leurs études.

PAR VALÉRIE DANIEL

« *Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment de la zone adjacente »,* explique la spécialiste en migrations interrégionales de l'Institut, Martine St-Amour. Elle ajoute qu'il est probable que parmi les sortants de Montréal se trouvent des personnes venues y étudier, mais qui repartent après leurs études

D'autres raisons peuvent expliquer ces migrations, par exemples les moyens financiers ou les valeurs familiales d'une personne, ajoute la spécialiste. Le bulletin de l'ISQ, qui a été rendu public le 20 février dernier, annonce également que les jeunes adultes sont ceux qui ont le plus tendance à changer de région de résidence.

Migrer, mais pas trop loin

Il est toutefois bon de préciser que les régions proches de Montréal, à savoir les Laurentides, la Montérégie, Laval et Lanaudière représentent les destinations préférées des personnes qui quittent la métropole, selon Mme St-Amour. *« On parle donc souvent, en ce qui concerne le lieu choisi des sortants, de migration de courte distance, qui permet de garder un lien avec Montréal »,* complète-t-elle. Le mouvement migratoire vers les régions voisines de l'île semble ainsi être la cause principale de la baisse de l'indice démographique de Montréal (voir encadré).

〉 BAISSE DÉMOGRAPHIQUE À MONTRÉAL

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le nombre d'installations aurait augmenté dans les régions périphériques à l'île de Montréal, c'est-à-dire les Laurentides, la Montérégie et Lanaudière au cours des années 2017-2018. Laval parvient, quant à elle, à maintenir de peine et de misère un solde positif. À l'inverse, la métropole enregistre un bilan négatif de près de 24 000 individus. Il s'agit de la région québécoise ayant le taux d'émigration le plus élevé, soit 1,24 %. Seule la Côte-Nord se rapproche de ce pourcentage, avec 0,99 %.

« Statistiques sociodémographiques »,
Institut de la statistique du Québec, février 2019,68, p. 1.

VOX POP

PENSEZ-VOUS QUITTER L'ÎLE DE MONTRÉAL AU TERME DE VOS ÉTUDES ?

Dominic Nadeau
Baccalauréat en psychologie et sociologie

Non, car je crois qu'il y a beaucoup d'opportunités de carrière à Montréal. J'aimerais essayer de vivre un peu l'expérience de la ville en même temps que de vivre une expérience professionnelle. Mais ça dépend également surtout des circonstances.

Marie-Christine Lafrenière
Maîtrise en biologie

À mon avis, ça dépend des opportunités. Je crois rester un moment, mais plus tard, j'irai m'établir à l'extérieur de la ville. J'aime Montréal pour la diversité, et j'aime moins la région parce que c'est un milieu quand même fermé. J'aimerais pouvoir être proche d'un environnement naturel. À mon avis, c'est l'idéal pour fonder une famille.

Julien Armand
Baccalauréat en mathématique physique

Non, car je suis bien à Montréal, je ne m'imagine pas quitter la ville réellement. Je viens d'ici, je n'ai jamais habité ailleurs et je ne vois pas pourquoi je partirais.

Marilou Arsenault
Baccalauréat en anthropologie

Oui, c'est possible. Après peut-être 10-15 ans, je crois que je vais m'en aller. Comme je suis native de la Gaspésie, je préfèrerais y retourner pour y établir ma vie. Je valorise aussi surtout le contact avec la nature.

Photos : Valérie Daniel

Louis-Frédérik Gélinas
Baccalauréat en psychologie sociologie

Je ne crois pas quitter l'île de Montréal après mes études, je veux y vivre mes expériences de travail pour les prochaines années. Cependant, à long terme, pour fonder une famille, je crois que je retournerai dans ma ville natale, Drummondville, car mon sentiment d'appartenance reste très fort, et puis il y a ma famille qui y réside.

Léonie Larocque
Baccalauréat en études internationales

Non, je crois que je vais rester sur l'île de Montréal pour un petit bout. Je viens de Québec originellement et j'aimerais travailler à Montréal. Pour élever des enfants, je trouve que c'est un lieu remarquable, ça permet de développer une belle mentalité d'ouverture à mon avis.

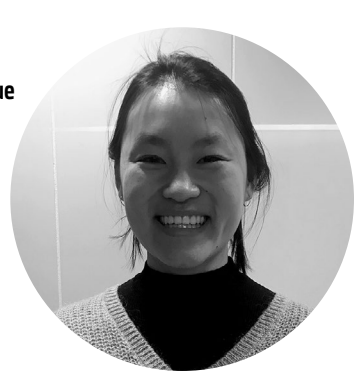

CAPTER LE CARBONE

Une Chaire de recherche sur la séquestration du carbone en forêt boréale vient d'être créée à Sept-Îles par des acteurs du secteur forestier, minier et métallurgique, ainsi que par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). L'objectif du projet est d'étudier comment la forêt peut capter les émissions de gaz à effet de serre produites par les industries. Le professeur à l'Institut de recherche sur les forêts de l'UQAT Xavier Cavard explique le projet.

PAR ESTHER THOMMERET

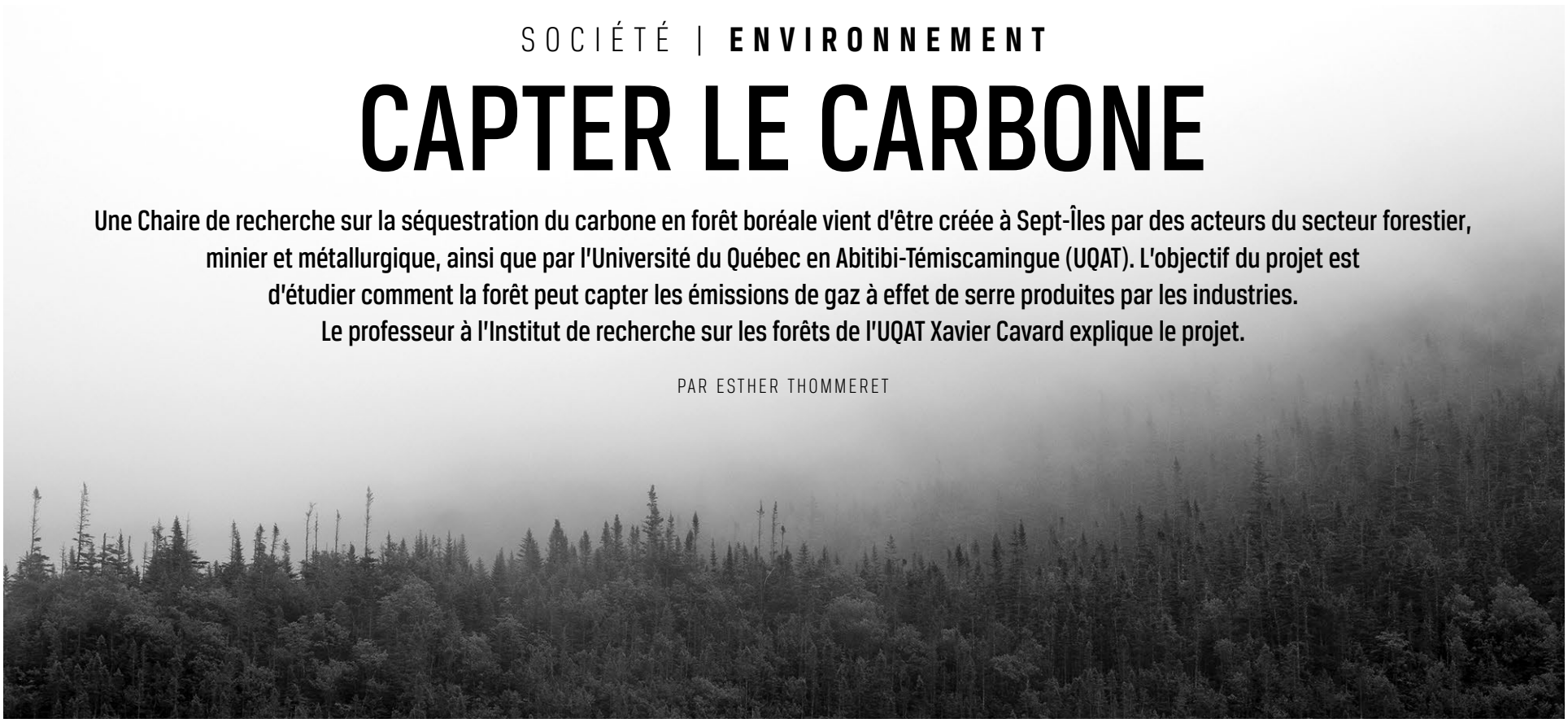

Photo : Zacharie Routhier

***Quartier Libre* : Qu'est-ce que la séquestration du carbone par les forêts ?**

Xavier Cavard : Il y a différents termes utilisés. Nous pouvons parler aussi de captation ou de stockage. C'est le fait que la végétation de la forêt va naturellement capter le carbone atmosphérique par la photosynthèse. Quand la végétation meurt, une bonne partie de ce carbone se retrouve dans les sols. Étant donné les conditions climatiques froides de la forêt boréale, la décomposition est très lente, il y a donc un très gros réservoir de carbone qui reste dans les sols.

***Q. L.* : Concrètement, comment l'industrie forestière peut-elle optimiser le stockage de carbone dans la forêt ?**

X. C. : En fait, il y a deux voies principales pour augmenter la séquestration du carbone dans les forêts aménagées.

La première passe par la maximisation de la productivité des tiges. Le carbone capté par les arbres peut alors, après la récolte, être stocké plus ou moins longtemps dans les produits du bois. Il est possible d'optimiser cette technique par un entretien intensif de la forêt, qui implique de la préparation de terrain, en retournant le sol pour favoriser la décomposition, et la plantation d'espèces plus productives. Ce genre de pratique poserait évidemment des problèmes dans le maintien de la biodiversité de nos forêts, sans compter la perte probable d'une partie du carbone contenu dans la matière organique des sols. De plus, ce n'est pas économiquement envisageable de déployer ce genre d'opérations coûteuses sur l'ensemble du territoire forestier québécois.

La solution envisagée est donc de compenser ces zones d'aménagement intensif avec d'autres dites écosystémiques, à savoir un aménagement qui tente de se rapprocher des perturbations naturelles. Cela implique notamment des opérations plus légères, comme des coupes partielles, qui visent à moins perturber les sols. Cela permet de conserver la biodiversité et le réservoir de carbone dans les sols.

***Q. L. :* Pourquoi mettre en place une collaboration entre la foresterie et les industries minières et métallurgiques ?**

X. C. : La province a instauré un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE), lié à ce qu'on appelle le marché du carbone (voir encadré). Le problème est, qu'à l'heure actuelle, la forêt n'est pas incluse dans ce système. Notre but est donc de rassembler le plus de connaissances pour démontrer que l'industrie forestière peut contribuer à compenser les émissions de gaz à effet de serre, dans ce cas-ci, des industries minières et métallurgiques de la Côte-Nord. L'objectif est d'inciter les pouvoirs publics à mieux inclure l'industrie forestière et à lui donner des incitatifs financiers pour changer son type d'aménagement et permettre de limiter les changements climatiques, mais aussi de s'y adapter. Finalement, c'est donner davantage de marge de manœuvre à l'industrie forestière. Pour nous, les écologistes, c'est intéressant, parce que ça permet de monétiser autre chose dans la forêt que le bois, à savoir le carbone.

***Q. L.* : Comment les chercheurs conservent-ils leur liberté universitaire en faisant affaire avec des industries ?**

X. C. : Je ne pense pas avoir de pression pour obtenir certains résultats. C'est sûr que le système de financement nous incite fortement, ou nous oblige même parfois, à avoir des partenariats industriels. Les conséquences de cette alliance sont assez subtiles. Cela peut orienter le type de recherche et les sujets que nous allons traiter, en fonction des intérêts particuliers des industries. Ce financement, qui est en partie privé, peut avoir ce côté négatif.

Nous essayons de faire financer nos projets par les sources appropriées en fonction du domaine de recherche. Lorsque les financements sont publics, on en profite pour essayer de faire passer des projets qui sont plus obscurs pour les milieux économiques. Pour les projets qui ont des applications un peu plus concrètes, on utilise les canaux habituels.

***Q. L. :* Comment pensez-vous ancrer ce projet dans la réalité économique locale ?**

X. C. : En ce moment, nous manquons de connaissances. Nous sommes dans la phase de recherche. Ça va être difficile d'avoir des applications concrètes assez rapidement. En fonction des résultats de nos recherches, nous serons sûrement en mesure d'obtenir des informations intéressantes pour l'industrie forestière dans les prochaines années. Par exemple, nous allons expliquer qu'en faisant tel type d'opération forestière sur tel type de territoire, ça va avoir telle répercussion sur le bilan carbone de la forêt à long terme.

Du côté des industries émettrices, leur volonté est de pouvoir compenser leurs émissions de gaz à effet de serre localement, plutôt que d'aller acheter des réductions d'émission en Californie, par exemple, comme c'est le cas actuellement. Pour ces objectifs-là, il va falloir attendre que la législation évolue, c'est donc une vision à plus long terme. Mais pour eux, ce projet, c'est aussi l'occasion de favoriser le développement d'un nouveau pôle de recherche dans la région. Plus nous aurons un soutien financier de leur part, plus nous allons pouvoir nous agrandir, faire venir des étudiants diplômés, des chercheurs et des collaborateurs. Un des objectifs est vraiment d'amener plus de chercheurs à Sept-Îles pour contribuer à augmenter la visibilité de ce domaine encore peu développé.

***Q. L.* : Est-il difficile d'attirer des étudiants et des chercheurs en région ?**

X. C. : C'est sûr que comme nous ne partons pas de grand-chose, c'est difficile. Il n'y a pas d'université, il y a moins de vie collective, c'est un défi d'attirer du monde. Nous avons deux étudiants au doctorat qui viennent dans notre équipe cet été, un Marocain et un Népalais. Ce sont surtout des étudiants étrangers. Malheureusement, il y a assez peu de Québécois qui déposent leur candidature pour des doctorats dans des destinations éloignées. Actuellement, l'équipe de chercheurs est assez multiculturelle, et elle va continuer de l'être.

〉 UN MARCHÉ DU CARBONE QUÉBÉCOIS

En 2013, le Québec a adopté un nouveau projet : le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE). Également appelé « marché du carbone », il a comme objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les entreprises des secteurs de l'électricité et de l'industrie en proposant, entre autres, l'utilisation d'énergies renouvelables. Cela incite la recherche de nouveaux moteurs de développement économique plus faibles en carbone. Le « coût » du carbone est donc pris en compte dans les prises de décision des entreprises, dans le but de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

ÉTUDIANTS EN ATTENTE

Le gouvernement Legault a récemment annoncé sa volonté d'annuler 18 000 dossiers d'immigration en vertu de son projet de loi nº 9, qui vise à revoir le système de sélection des nouveaux venus au Québec. Cette nouvelle, qui concerne les demandes de résidence permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), touche quelques étudiants diplômés.

PAR SID RABIA EN COLLABORATION AVEC ZACHARIE ROUTHIER

Selon l'agence des relations internationales de l'Université de Sherbrooke (UdeS), entre 10 et 25 étudiants de l'établissement pourraient être affectés par le projet de loi n° 9. Le regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'UdeS (REMDUS) n'a pas tardé à faire une sortie publique pour leur exprimer son soutien. *« Ce sont principalement les étudiants au doctorat et au postdoctorat qui sont affectés »,* précise le vice-président aux affaires politiques et externes du REMDUS, Kevin Galipeault.

> *« Quand on commence une partie dans un sport, les règles sont dites d'avance et on est censé jouer selon ces règles-là.»*
>
> Kevin Galipeault
> Vice-président aux affaires politiques et externes du REMDUS

Photo : Benjamin Parinaud

L'exécutant explique que le Programme régulier des travailleurs qualifiés permet aux étudiants de faire leurs démarches d'immigration alors qu'ils sont encore aux études, contrairement au Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui n'est pas affecté par le projet de loi, et qui nécessite d'avoir terminé un programme universitaire menant à un diplôme admissible, ce qui exclut les postdoctorats, les DESS, les certificats et les microprogrammes. Selon Kevin, quelques étudiants concernés ont été contactés par le REMDUS, mais ces derniers n'entendent pas se prononcer sur le sujet, de peur d'affecter leur dossier d'immigration.

Pour le moment, leurs demandes sont toujours en attente d'être traitées, mais si le projet de loi n° 9 est adopté, elles pourraient être annulées en vertu de l'article 20. Les étudiants obtiendraient alors un remboursement et pourraient déposer une nouvelle demande, mais celle-ci serait alors complétée sur le nouveau portail en ligne du gouvernement, Arrima, qui a été lancé le 2 août dernier.

Pour postuler, les demandeurs doivent remplir une déclaration d'intérêt, dans laquelle ils précisent notamment leurs expériences universitaires et professionnelles. Le gouvernement peut alors sélectionner les candidats répondant aux besoins du marché du travail, plutôt que de les traiter l'un à la suite de l'autre, comme auparavant. *« Quand on commence une partie dans un sport, les règles sont dites d'avance et on est censé jouer selon ces règles-là,* lance le vice-président du REMDUS. *Avec le projet de loi n° 9, ceux ayant rempli les papiers avant août voient les règles changer en cours de partie. »*

Continuer la bataille

À l'UdeM, le secrétaire général de la FAÉCUM, Matis Allali, abonde dans le même sens. *« Avec tout le travail qu'ils et elles* [les étudiants étrangers] *ont fait pour immigrer ici, on leur dit : "Laissez tomber on jette ça aux vidanges !"* s'exclame-t-il. *On trouve que c'est très injuste pour les étudiants et étudiantes qui ont amorcé ces démarches-là. »* Le nombre d'étudiants touchés à l'UdeM reste à définir, mais Matis assure que la FAÉCUM cherche actuellement à le savoir, notamment en consultant ses associations étudiantes membres.

Le REMDUS et la FAÉCUM demandent au gouvernement que les dossiers de leurs étudiants soient traités en fonction des modalités en vigueur lors de leur dépôt.

Dommages et intérêts ?

Si le gouvernement de la CAQ promet un remboursement des frais de la demande d'immigration, le projet de loi stipule cependant qu'*« aucuns dommages-intérêts ni aucune indemnité en lien avec une telle demande ne peuvent être réclamés au gouvernement, au ministre ou à l'un de leurs préposés ou mandataires ».*

« Le projet de loi dit [aux demandeurs], *à toute fin pratique* : *"On le sait que ça vous a causé des dommages* [comme la perte d'un emploi], *mais nous autres, on ne les remboursera pas" »* se désole Matis. Il regrette que le projet de loi ne prévoit pas de dédommagement pour autant.

〉 UNE INJONCTION

Avec l'annonce de son projet de loi n° 9 le 7 février dernier, le gouvernement Legault a cessé de traiter les dossiers d'immigration du PRTQ soumis avant le 2 août 2018. Une injonction délivrée par la Cour supérieure du Québec le 25 février dernier a cependant forcé le gouvernement à respecter les lois actuellement en vigueur. Le juge Frédéric Bachand a alors déclaré que « la décision du ministre [de suspendre le traitement de demandes d'immigration] ne peut évidemment pas trouver une justification juridique valable dans un texte législatif non encore en vigueur ».

LA MUSIQUE TROUVE SON PUBLIC

La docteure en interprétation piano de l'UdeM Laurence Manning a vu l'objectif de financement en ligne de son album consacré aux musiques de jeux vidéo atteint en une journée. Pour les experts consultés, ce genre musical tend à s'affranchir de son support visuel pour toucher un plus large public.

PAR JEAN-BAPTISTE DEMOUY

«*Ma levée de fonds a déjà dépassé les 200 % »,* s'exclame Laurence. Son projet de financement en ligne, lancé le 17 février, a franchi le seuil de 3 500 $ en moins de 24 heures. Le 12 mars, 190 contributeurs ont participé à hauteur de 8 200 $, permettant à la musicienne d'accéder à l'une des meilleures qualités d'enregistrement pour son album studio.

> « *Avec une bonne musique de jeux vidéo, les joueurs vont naturellement faire des neuro-associations entre la musique qu'ils entendent et leurs émotions.*
>
> François-Xavier Dupas
> Professeur de composition pour l'écran à l'UdeM

« Les gens sont là pour la musique elle-même, parce qu'elle les a marqués, se réjouit celle qui vient tout juste d'obtenir son doctorat à l'UdeM. *Ils veulent voir cet album réalisé. »* En arrangeant, en improvisant et en ajoutant des compositions aux musiques de jeux vidéo qu'elle interprète, Laurence suscite autour d'elle un engouement fort.

Un genre en plein boom

La post-doctorante à la Faculté de musique de l'UdeM Irina Kirchberg observe également cette effervescence. *« Il y a un vrai public pour ce type de musique »*, indique celle qui est également clarinettiste pour l'Orchestre de jeux vidéo, composé d'amateurs confirmés et passionnés de *gaming*. « *Le phénomène, c'est la multiplication des concerts qui lui sont consacrés et qui brassent un public totalement différent de celui de la musique classique »*, ajoute-t-elle. Irina souligne que des vocations se créent même autour de cette forme d'expression. « *J'appelle ça une "carrière d'auditeurs",* dit la post-doctorante. *Il y a des musiciens ou même des chefs d'orchestre qui se spécialisent dans ce style aujourd'hui. »* Avec la création de maisons de production et d'organismes, il y a, selon elle, un réel développement dans ce milieu.

Cette tendance, le professeur de composition pour l'écran à l'UdeM François-Xavier Dupas l'a également remarquée. *« Ma compagnie de musique à l'image a vu certaines de ses productions jouées par l'Orchestre métropolitain l'année passée*, fait-il remarquer. *Et petite anecdote, notre musique pour le jeu* Ultimate Chicken Horse *s'est vendue à des dizaines de milliers d'exemplaires. Cette musique peut donc très bien vivre par elle-même. »*

Selon lui, la musique n'était, au début, qu'un élément avec lequel les programmeurs avaient bataillé, faute d'espace de stockage et de connaissances en la matière. *« Nintendo est la première entreprise à avoir fait de la musique une culture à part, avec Mario ou encore Zelda, »* explique-t-il. Elle est inhérente à l'expérience de jeu, selon lui, ce qui peut créer un attachement très fort à celle-ci.

Les défis de la composition

« L'enseignement de la composition pour les jeux vidéo reste toutefois quelque chose d'assez récent, indique M. Dupas. *L'UdeM est la première université à avoir incorporé une formation de composition de musique à l'image pour ce médium. »* Il met également en avant le terreau fertile que constitue la ville de Montréal pour développer cet apprentissage.

« La composition pour les jeux vidéo diffère de celle pour le cinéma, explique le professeur. *Les contraintes sont en grande partie techniques. Nous devons prendre en compte l'espace de stockage mis à notre disposition, mais aussi l'interactivité. »* Par interactivité, M. Dupas entend l'immersion et la réaction de la musique aux actions du joueur. Il souligne à cet effet que la synchronisation à l'image n'est pas aussi cruciale que dans le cinéma, et que le travail de composition commence très tôt dans le processus de production. *« Le compositeur de musique de film arrive souvent devant une image finale,* note-t-il. *De notre côté, avec le concept et quelques images, nous pouvons déjà commencer à travailler. »*

Selon lui, l'important est d'immerger le joueur dans le jeu. *« Avec une bonne musique de jeux vidéo, les joueurs vont naturellement faire des neuro-associations entre la musique qu'ils entendent et leurs émotions. »*

Ces thèmes, d'après Laurence, se répéteront à de nombreuses reprises et se doivent d'être les plus accrocheurs possible. La docteure rencontre également différents défis lorsqu'elle décide de réarranger une composition pour piano. *« Les arrangements doivent retranscrire l'esprit originel de la composition, tout en apportant quelque chose »,* indique-t-elle, précisant que l'enjeu réside dans l'habillement du thème, car les arrangements ne sont pas toujours très développés. *« Il y a donc un travail de composition important lorsque j'adapte certaines musiques 8 bits* [voir encadré]*, comme celles des vieux Zelda »,* conclut-elle. La musicienne pourra s'essayer à l'exercice lors de ses séances d'enregistrement en studio, les 6 et 7 avril prochains.

Quatre des seize pistes de l'album de Laurence Manning seront tirées de l'univers de Link, le personnage de la série de Nintendo, *La légende de Zelda.*

MUSIQUE 8 BITS

Ou « chiptune », est un genre musical développé dans les années 1980-1990. Il s'agit de musique de synthèse, générée par ordinateur. Elle a connu son âge d'or avec le développement des consoles de jeux vidéo.

UN AVANT-GOÛT DE MOLSON

Les Montréalais pourront se prononcer sur l'avenir de la brasserie Molson lors d'une consultation publique où seront présentés des travaux d'étudiants de l'École d'architecture de l'UdeM. À l'initiative du projet, la professeure Anne Cormier revient sur les chances de voir ces modèles réalisés.

PROPOS RECUEILLIS PAR ROMEO MOCAFICO

***Quartier Libre :* En quoi a consisté l'exercice ?**

Anne Cormier : C'est un projet de thèse nommé « Penser et construire l'architecture », que l'on a proposé aux étudiants en architecture. Ils devaient développer un projet urbain présentant des enjeux contemporains. Chacun des onze étudiants a dû préciser la question de recherche qu'il souhaitait aborder.

***Q.L. :* Pourquoi avoir choisi ce site ?**

A. C. : Il présente un enjeu d'actualité, car l'édifice de la Maison de Radio-Canada, sur lequel on a travaillé dès le départ, va être transformé. Au cours de l'été 2017, après un trimestre de travail, on a appris que Molson déménageait[1]. Il nous est alors apparu logique de travailler à la fois sur Radio-Canada, Molson, et forcément sur l'autoroute Ville-Marie. En ce moment se tient une consultation publique[2] portant sur cet espace, nommé « le secteur des faubourgs ». On s'est retrouvés au cœur de l'actualité sans nécessairement l'avoir prévu.

***Q.L. :* Comment avez-vous trouvés les projets présentés par les étudiants ?**

A. C. : On les a beaucoup appréciés. Il y a un peu de tout, on trouve des trésors si l'on rentre dans les détails des projets.

On a introduit des bâtiments d'habitation, parce qu'on sait qu'ils sont assez essentiels à la ville. L'idée d'avoir un édifice où on peut à la fois travailler et habiter, c'était aussi assez audacieux, car on ne se permettrait pas nécessairement de le faire dans le contexte économique actuel.

Dans deux cas, le fait de traverser les voies de chemin de fer pour donner accès aux rives devient également audacieux, surtout quand on connaît la résistance des compagnies de chemins de fer à accommoder les citoyens. On va très loin dans l'accessibilité au fleuve, avec un projet de piscines qui donneraient sur le fleuve Saint-Laurent.

Le projet de la tour Molson et de la préservation de l'affiche, en créant une tour de verre, était assez bien amené aussi. Dans l'ensemble, les plus anciens édifices ont été en grande partie conservés.

Enfin, l'idée d'un marché connecté au tunnel qui prolonge la rue Beaudry est quand même assez intrigante. Après, est-ce qu'il y aura un centre sportif Molson ? Probablement pas, mais c'est quand même bien d'amener l'idée sur le tapis.

L'étudiant Anthony Harvey a imaginé installer un hôtel-boutique ainsi qu'un restaurant dans les silos de la brasserie.

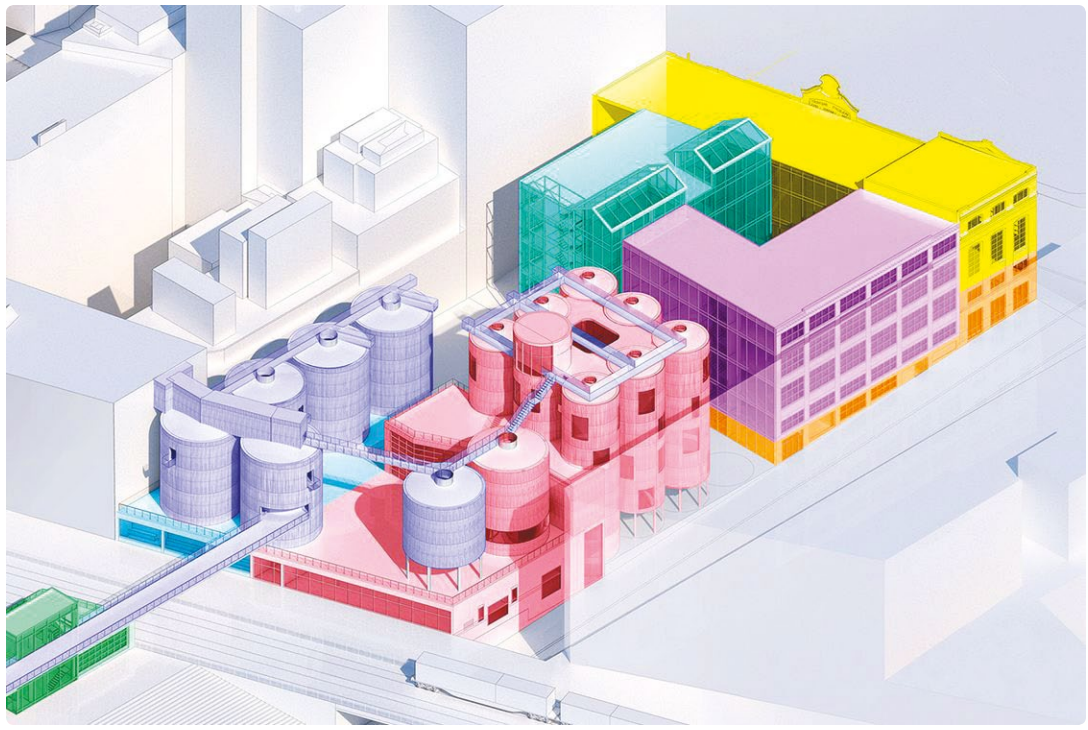

Six étudiants se sont partagé le site de la brasserie Molson.

Illustrations : Courtoisie Anthony Harvey

***Q.L. :* Que vont devenir ces projets ?**

A. C. : Nous allons les présenter dans le cadre de la consultation publique. Si les promoteurs veulent y trouver des idées, tant mieux, mais ce sont surtout des projets qui permettent aux citoyens de discuter et de rêver à ce que le site pourrait être. Si ça peut nourrir la discussion citoyenne, c'est pas mal plus important que d'alimenter les promoteurs. Nous n'avons pas encore eu de retours de riverains ou de la mairie, mais je pense que ça viendra dans les prochaines semaines, après la consultation.

***Q.L. :* Sont-ils réalisables ?**

A. C. : C'est dur à dire à ce stade-là, car c'est toujours embryonnaire. Ce sont de très bons projets pour réfléchir et de bons outils pour penser le site. En même temps, ce sont des projets de plusieurs millions de dollars qui demanderaient la contribution de grandes équipes, mais on retrouve plusieurs débuts de projets tout à fait valables.

1. Les installations de la brasserie Molson, situées rue Notre-Dame Est, déménageront sur la Rive-Sud de Montréal en 2021.

2. L'Office de consultation publique de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie tiennent une consultation citoyenne du 19 février au 10 avril 2019, pour réfléchir à l'avenir de l'est du centre-ville

DE VIVE VOIX

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE POULAIN

Des étudiants de l'UdeM tenteront de défendre la langue française lors de la finale du concours « Délie ta langue », le 20 mars prochain. Pour participer, ces orateurs ont choisi une expression et l'ont rattachée à un enjeu social contemporain. *Quartier Libre* s'est entretenu avec quatre des dix finalistes pour décrypter leur choix.

Photo : Courtoisie Ha-Loan Phan

Les dix candidats ont suivi une série de formations au cours de l'hiver afin de préparer la finale.

« BONNET BLANC ET BLANC BONNET »

Maroie Lamkinsi

Étudiante au baccalauréat de droit

On l'utilise pour désigner des choses présentées comme différentes, mais qui sont en réalité très similaires.

L'expression m'a beaucoup inspirée pour défendre un enjeu actuel qui me tient à cœur : les politiques de laïcité. Le gouvernement veut instaurer une certaine politique de laïcité pour les agents de l'État en position d'autorité[1], en utilisant des termes tels que « neutralité » ou « impartialité ». Il s'agit, selon moi, d'un simple jeu de mots. En pratique, la réalité sera bien différente, puisque certains signes ostentatoires seront considérés comme « patrimoine » ou « symbole historique » afin d'être préservés. En faisant d'un tel enjeu une priorité, le gouvernement dissimule, d'après moi, la marginalisation d'une minorité. Je vois dans cette politique le refus d'une certaine diversité. Ma question : neutralité ou recherche d'uniformité ? Pour moi, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

1. François Legault évoquait la détermination de la CAQ à interdire tout port de signe religieux par les personnes en position d'autorité, lors d'une entrevue à TVA Nouvelles pendant la campagne électorale provinciale.

« TOURNER LE FER DANS LA PLAIE »

Frédéric Tremblay

Étudiant au doctorat de 1er cycle en médecine

Elle exprime le fait d'insister volontairement sur un sujet douloureux, dans le but de faire mal à quelqu'un. L'expression trouve son origine dans le fer rouge utilisé à une certaine époque pour marquer les prisonniers.

Dans mon cas, je l'utilise afin de faire une critique de la rectitude politique[2], qui, à mon sens, est trop souvent prise pour de la langue de bois ou de l'hypocrisie. Pour moi, il s'agit avant tout de considérer les effets que peuvent avoir les mots, car ces derniers peuvent être destructeurs. Je défends ainsi l'importance de peser nos paroles, dans le but de ne pas blesser. À l'aide de quelques exemples contemporains comme #moiaussi ou encore l'utilisation de pronoms neutres, je tente de recentrer le débat en affirmant que tous les sujets doivent être abordés, mais qu'ils peuvent l'être de façon plus intelligente.

2. Selon l'OQLF : Attitude qui consiste à éviter systématiquement les paroles ou les actes qui peuvent être interprétés comme offensants pour les personnes appartenant à des groupes minoritaires.

« TOUS LES CHEMINS MÈNENT À ROME »

Noémie Lefebvre

Étudiante au baccalauréat en enseignement du français en langue seconde

Cette expression évoque, selon moi, la persévérance. Il y a plusieurs façons d'atteindre un objectif, et non un seul et même chemin. C'est inspirant pour les personnes qui ont un rêve et un idéal, car cette expression signifie que ce n'est pas un problème de choisir un chemin différent ; on peut tous atteindre nos objectifs à notre rythme et en passant par des étapes spécifiques.

J'ai choisi d'aborder les problématiques environnementales, car je me sens particulièrement concernée par cet enjeu social. Avec le mouvement étudiant et la grève du 15 mars[3] qui arrive, je trouve essentiel de mettre l'accent sur l'importance d'engager des démarches pour améliorer le sort de notre planète. C'est un enjeu collectif. Nous sommes tous dans le même bateau d'un point de vue environnemental. Nous partageons tous la même planète. Je veux toucher les personnes afin qu'elles prennent conscience qu'elles aussi, elles sont en mesure de changer les choses. Nous sommes tous concernés pour améliorer nos habitudes.

3. Première journée de grève étudiante pour le climat tenue au Québec, organisée par le collectif La Planète s'invite à l'Université.

« LEVER LE VOILE »

Mathieu Canuel

Étudiant au baccalauréat en droit

Cette expression évoque l'action de révéler ce qui était caché et de présenter un enjeu qui n'était pas à la vue de tous. Elle me représente bien, car lever le voile sur certains enjeux sociaux est essentiel à mes yeux, la politique étant l'un de mes principaux centres d'intérêt.

À travers ce concours, je cherche à défendre la liberté des femmes quant à leur décision de porter le voile ou non. Je souhaite encourager les autres à ne pas stigmatiser les femmes sous prétexte qu'elles le portent. Je ne suis pas musulman moi-même, mais cet enjeu m'a réellement touché ces dernières années.

C'est un débat important qui revient régulièrement dans l'actualité. Je trouve cela très ironique de forcer les femmes à retirer leurs voiles pour dénoncer le fait qu'elles puissent être contraintes de le porter. Ce que je défends, c'est la liberté de choix pour les femmes musulmanes.

MISE À JOUR RÉUSSIE

La troupe de théâtre de l'UdeM (TUM) dresse le portrait d'une génération 1980 en quête de sens avec la représentation de *Cabaret neiges noires.* Teintées d'un regard critique sur la société, les problématiques abordées ont fait l'objet d'une actualisation menée de concert par l'ensemble des membres de la troupe.

PAR VALÉRIE DANIEL

« Cabaret neiges noires *est une pièce incroyable, parce qu'elle nous parle toujours, même s'il y a des modifications »*, affirme la metteure en scène, Charlotte Gagné-Dumais. Celle qui est également étudiante au doctorat en littératures de langue française soutient que certains enjeux soulevés dans la pièce peuvent se rattacher à la réalité d'aujourd'hui.

> ***« C'est une œuvre assez datée, mais comme toute pièce de théâtre, il y a des problématiques que l'on peut broder au goût du jour. »***
>
> Marianne Matin
> Étudiante à la maîtrise en littératures de langue française

Plusieurs échanges se sont imposés avant de modifier certains aspects de l'œuvre, mentionne l'étudiante à la maîtrise en littératures de langue française Marianne Matin. *« Avant de réellement se lancer dans la mise en scène puis dans l'abordage des personnages, on a fait des tables rondes et on a échangé sur les idées qu'on avait par rapport à la pièce »*, explique la comédienne.

Application contemporaine

Dans la version d'époque, certains sujets ont semblé superflus aux yeux de Marianne, alors que d'autres enjeux plus actuels n'y sont pas abordés. *« C'est une œuvre assez datée, mais comme toute pièce de théâtre, il y a des problématiques que l'on peut broder au goût du jour,* soutient-elle, livrant quelques exemples concrets de concepts contemporains mis en lumière. *Le cynisme par rapport à la politique, aux normes sociales, aux maladies mentales ou aux gens marginaux est un thème discuté dans la pièce. »*

Cabaret neiges noires a été écrite entre 1992 et 1996 par Jean-François Caron, Dominic Champagne, Jean-Frédéric Messier et Pascale Rafie.

Photo : Benjamin Parinaud

D'un point de vue global, l'étudiant en première année au baccalauréat en sciences biomédicales Simon Lussier, explique que la modification de la pièce concerne plusieurs aspects personnifiés et scénographiques de l'œuvre. *« Il y a parfois des enjeux plus actuels dont on va discuter, alors qu'à d'autres moments, on va constater cette actualisation à travers le personnage lui-même, ou par le non-dit de celui-ci, ou encore par le spectateur qui déduit quelque chose »,* détaille le comédien.

Certains aspects ont fait l'objet de changements concrets, comme le rappelle Marianne. « *Dans la pièce originale, le personnage principal* (Martin) *est censé se travestir,* rappelle l'étudiante. *Dans la réadaptation, on joue plutôt sur l'aspect flou de l'identité de genre et sur comment atteindre une plus grande sérénité en ne se conformant pas aux normes actuelles. »* Elle précise que Martin est ainsi associé aux personnes marginalisées. *« On essaye, à l'inverse, de teinter cet aspect de l'œuvre autrement, au regard de tous les mouvements militants à ce sujet »,* complète Marianne.

Distinction concrète

Simon conserve un avis nuancé sur la mise à jour dont cette représentation de *Cabaret neiges noires* a fait l'objet. *« La pièce s'actualise d'elle-même,* explique-t-il. *Bien que nous l'ayons partiellement ajustée à des enjeux plus modernes et contemporains, en réalité l'œuvre parle d'enjeux toujours présents. »*

Cabaret neiges noires, qui met en scène neuf comédiens du TUM, sera présentée les 15 et 16 mars au Centre d'essai de l'UdeM.

CINÉ-CAUSERIE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR À LA SUITE DE LA PROJECTION DE 19 H

RÉPERTOIRE DES VILLES DISPARUES
Drame fantaisiste de DENIS CÔTÉ
13 MARS
16 H 45 / 19 H / 21 H 30

MÉTAMORPHOSE
Documentaire de NOVA AMI et VELCROW RIPPER
19 MARS
16 H 45 / 19 H / 21 H 30

CINÉ-CAUSERIE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR À LA SUITE DE LA PROJECTION DE 19 H

AVEC UN SOURIRE, LA RÉVOLUTION!
Documentaire de ALEXANDRE CHARTRAND
20 MARS
16 H 45 / 19 H / 21 H 30

CINÉ-CAMPUS

CAPHARNAÜM
Drame de NADINE LABAKI
26 ET 27 MARS
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 45

MARS AVR. 2019

IF BEALE STREET COULD TALK
Drame social de BARRY JENKINS
2 ET 3 AVR.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 45

TARIFS
ÉTUDIANT 4$
ADMISSION GÉNÉRALE 5$

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles
Université de Montréal et du monde.

Les membres du ViU se sont produits dans l'espace Custeau du Gesù.

Photo : Benjamin Parinaud

CULTURE | **CONCERT INTERUNIVERSITAIRE**

ENCOURAGÉS À CRÉER

Des étudiants des différentes universités de Montréal ont vu leurs œuvres présentées lors du concert du Vivier InterUniversitaire (ViU) les 11 et 12 mars derniers . À l'occasion de cette troisième édition, marquée par une discussion sur la composition musicale actuelle, les compositeurs reviennent sur leur expérience de création au sein de leurs universités respectives.

PAR HÉLÈNE POULAIN

« À Montréal, il y a beaucoup d'interdisciplinarité et d'expérimentation ; la prise de risque est davantage appréciée et considérée. »

Jonas Regnier
Étudiant à la maîtrise en musique et en composition de McGill

« *Créer, c'est avant tout repousser les limites de la création passée* », affirme l'étudiant au doctorat en composition et création sonore à l'UdeM Jean-Christophe Arsenault. Pour ce membre du comité organisationnel du ViU, la facilité et la diversité musicale incitent l'industrie actuelle à innover. *« En tant que compositeurs, nous avons donc envie de jouer avec les différents formats, médias ou encore formes d'art tels que le théâtre ou les mèmes* pour toucher les émotions des auditeurs »*, précise l'étudiant. Pour Jean-Christophe, la création musicale appelle à dépasser les formes. *« Afin de trouver la transdisciplinarité et de mélanger les disciplines dans un seul geste créateur »*, précise-t-il.

Prise de risque encouragée

« En tant qu'étudiants, nous sommes sans cesse poussés à créer et à innover », ajoute l'étudiant au doctorat en composition à l'Université McGill Dominique Lafortune. Un avis que partagent les autres membres du ViU, qui considèrent les études comme le meilleur moment pour expérimenter et tester de nouvelles approches de composition.

« C'est le moment idéal pour prendre des risques, parce que les enjeux et les conséquences sont moindres », reconnaît l'étudiant à la maîtrise en musique et en composition de McGill Jonas Regnier. Ce dernier considère cette audace nécessaire dans le processus créatif, car elle permet de trouver son propre langage, de se connaître et d'affirmer son propre style.

Jean-Christophe affirme se sentir particulièrement encouragé à sortir des sentiers battus pour faire preuve de créativité et d'originalité dans le cadre de ses études à l'UdeM. *« Je trouve qu'il y a une grande ouverture d'esprit vis-à-vis des différentes approches de composition,* soutient-il. *Nos cours permettent d'aborder des techniques d'écriture autant classiques que contemporaines. »*

Montréal, bassin de talents

Jonas a commencé ses études en France avant de venir les poursuivre à Montréal. La musique étudiée dans son pays d'origine appartient, selon l'expatrié, à un style contemporain pratiqué par une certaine élite. *« Quand je suis arrivé ici, j'ai été confronté à une plus grande diversité, dans l'offre de concerts notamment*, indique-t-il. *À Montréal, il y a beaucoup d'interdisciplinarité et d'expérimentation ; la prise de risque est davantage appréciée et considérée ici. »*

Jean-Christophe estime que Montréal présente une grande variété musicale, apportant à ses yeux une compétition positive en matière de création, atténuée par la nature collaborative de la musique. Il y a quelques années, des rivalités existaient entre les différents programmes et facultés de musique des universités présentes à Montréal, selon l'étudiant à l'UdeM. *« Aujourd'hui, cela s'est beaucoup effacé afin de faire place à une plus grande inclusion des différentes démarches créatrices »,* précise-t-il. Il s'agit, d'après lui, d'une volonté des universités, qui cherchent à rendre leurs programmes plus accessibles.

Des initiatives par et pour les étudiants

Dominique explique qu'au sein des facultés de musique de chaque institution, des cercles d'étudiants se sont formés afin d'organiser des concerts, des événements, des ateliers ou encore des conférences. L'étudiant de McGill rappelle toutefois qu'il existait peu de partage et de connexion entre ces différentes initiatives avant l'arrivée du ViU. *« C'est pour cela qu'il a été créé,* affirme le doctorant. *Il sert de plateforme centrale réunissant les étudiants des différentes universités afin de créer des échanges d'idées. »*

Une des missions de ce regroupement est également la promotion des nouvelles pratiques. *« Il y a un grand besoin de démocratisation des musiques nouvelles, car il s'agit encore d'une scène quelque peu* underground*, susceptible de faire peur à certains »,* confirme Stéphanie Hamel, responsable des communications pour le ViU, qui explique que ces compositions sont peu visibles et encore méconnues en dehors de la scène musicale.

* Concept (texte, image, vidéo) massivement repris, décliné et détourné sur Internet.

〉 CONCERT DU VIVIER

Le Vivier InterUniversitaire est un regroupement d'étudiants de l'Université Concordia, de l'UdeM, de McGill, de l'UQAM ainsi que du Conservatoire de Montréal. L'édition 2019 de ce concert annuel a présenté huit pièces sélectionnées par un jury d'artistes professionnels, qui ont été composées et interprétées par des artistes étudiants. Une rencontre préconcert a également réuni les compositeurs afin de discuter des enjeux de la composition aujourd'hui.

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

DOUZAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 MARS AU **22** MARS

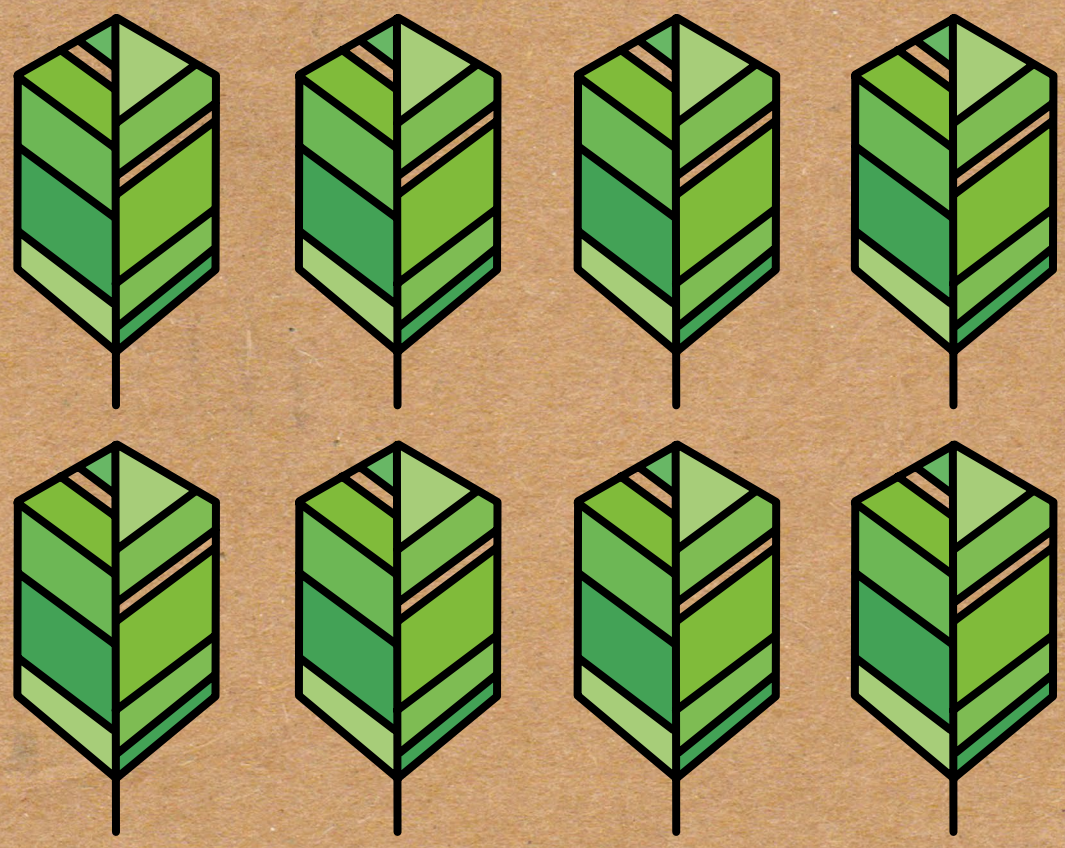

LANCEMENT | 11 MARS, 12 H À 15 H

HEC, pavillon Côte-Sainte-Catherine | Salon L'Oréal

ATELIERS • CONFÉRENCES • COCKTAILS

événement certifié 100% végé, équitable et écoresponsable

FAECUM.QC.CA

#DouzaineDD

FAÉCUM

Université de Montréal

POLY sphere

HECOresponsable Comité de l'AECS

67-HEC

HUMANITERRE